

Le parc du Mont-Royal et ses abords

Bilan qualitatif et quantitatif des investissements réalisés dans la poursuite du Plan de mise en valeur du mont Royal



par Daniel Chartier
architecte paysagiste,
Direction des sports, des parcs et des espaces verts
Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de
la diversité ethnoculturelle

Table des matières

L'INTRODUCTION

Les deux versions du *Plan de mise en valeur du mont Royal*

La pertinence des estimés du *Plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal* comme base de comparaison

La cueillette et le traitement des données

L'organisation générale du présent document

L'ANALYSE SECTORIELLE

Les distorsions dans le découpage du *Plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal*

Les secteurs

- Sommet et Escarpement
- Piedmont et Côte Placide
- Lac aux Castors et Secteur maison Smith
- Voie Camillien-Houde et Chemin Remembrance (secteur ouest)
- Pentes boisées, (Fougeraie) et Entrée Peel
- Ensemble du parc du Mont-Royal
- Parc Jeanne-Mance

La répartition globale des travaux d'aménagement par secteur

L'ANALYSE PAR TYPE D'INTERVENTION

Les travaux en paysage

- La restauration et aménagement du chemin Olmsted
- La restauration des escaliers
- La restauration des milieux naturels
- Le réaménagement des aires aménagées et des accès
- Des travaux divers

Le bilan des travaux de paysage par type d'intervention

Les bâtiments et l'électricité

La voirie dans et aux abords du parc

LES INVESTISSEMENTS DANS LE PARC DU MONT-ROYAL

La séquence des aménagements PTI¹ en paysage réalisés dans le parc du Mont-Royal

La séquence des aménagements PTI en paysage réalisés dans le parc Jeanne-Mance

Les travaux sylvicoles réalisés suite au verglas de janvier 1998

Les investissements PTI en architecture et en électricité

Les investissements PTI en voirie dans le parc et aux abords

Le total des investissements PTI et travaux d'après-verglas

LES FRAIS DE CONCEPTION PAR DES FIRMES PROFESSIONNELLES

¹ Programme triennal d'immobilisation (PTI)

LA PROVENANCE DES INVESTISSEMENTS

LA CONCLUSION SUR LES INVESTISSEMENTS AU PARC DU MONT-ROYAL

La validité globale du présent exercice

La qualité des interventions dans le parc du Mont-Royal

LA PÉRIPHÉRIE DU PARC DU MONT-ROYAL

Les espaces verts

DES CONCLUSIONS SUR L'ENSEMBLE DE LA MONTAGNE

L'INTRODUCTION

Le Sommet de Montréal, tenu les 2 et 3 juin 2003, a dégagé un consensus visant tant à mettre à jour le *Plan de mise en valeur du mont Royal* qu'à réaliser un Plan directeur du parc du Mont-Royal. Dans les deux cas, il est fondamental d'évaluer l'atteinte des objectifs du *Plan de mise en valeur du mont Royal*, entériné par le conseil municipal en décembre 1992.

Connaître l'atteinte des objectifs initiaux et les coûts pour ce faire est essentiel pour déterminer si le cap doit être maintenu ou si, au contraire, ces objectifs doivent être partiellement ou radicalement remis en question.

Le présent document vise donc à :

- 1) Décrire, pour chaque secteur du parc, les aménagements réalisés et les mettre en relation avec les prévisions, la liste des sous-projets apparaissant à la fin du *Plan préliminaire de mise en valeur du Mont-Royal* ayant servi de référence pour classer les projets
- 2) Répartir les investissements par type d'intervention et étudier le niveau de précision des estimés, et l'atteinte globale des objectifs dans ce champ d'intervention
- 3) Dresser la liste globale des investissements structurants effectués depuis 1989 dans le parc du Mont-Royal, sur son pourtour et dans les parcs adjacents de façon à calculer le montant total des investissements dans chacun de ces espaces
- 4) Présenter le tableau des honoraires professionnels
- 5) Déterminer la place des différents bailleurs de fonds dans l'enveloppe globale des investissements

L'essentiel du présent document a été rédigé avant le Sommet du mont Royal en avril 2002, événement qui clôturait les festivités marquant le 125^e anniversaire du parc du Mont-Royal. Cette assemblée publique sur les enjeux de la montagne a permis de préparer le terrain avant le Chantier du mont Royal organisé par la Ville de Montréal, événement préparatoire au Sommet de Montréal.

Au cours des années 2005 et 2006, le parc du Mont-Royal et ses abords devraient faire l'objet d'investissements totalisant des dizaines de millions de dollars. Ces travaux majeurs modifieront radicalement le tableau de la situation brossé en 2002.

D'importants éléments d'actualisation ont donc été ajoutés au précédent document pour tenir compte de ce contexte en évolution rapide. Ces correctifs se limitent généralement à la nature des travaux réalisés, en cours de réalisation ou à venir. Nous n'avons pas eu le temps d'inclure les travaux réalisés récemment dans les listes de contrats octroyés. Les aspects financiers actualisés n'apparaissent qu'à un endroit, la liste des travaux effectués sous la supervision de la Direction des sports, des parcs et des espaces verts, ou son équivalent.

Les deux versions du *Plan de mise en valeur du mont Royal*

Le *Plan de mise en valeur du mont Royal* consacre une large partie de ses pages au sommet et flancs du monticule principal de la montagne, celui occupé principalement par le parc du Mont-Royal. Ce document traite aussi des flancs et sommets d'Outremont et de Westmount. Il explore la possibilité de développer des synergies entre le domaine public (parc du Mont-Royal, espaces verts, voies publiques), les institutions (cimetières, universités, collèges, hôpitaux,) et les propriétés privées (terrains et bâtiments).

Ce Plan ne détaille cependant ni les interventions projetées, ni les ressources financières requises, se contentant d'énoncer des principes généraux visant à guider ces interventions. Les seuls estimés présentés touchent les investissements qui étaient en cours de réalisation ou prévus à très court terme.

Pour avoir une meilleure idée des interventions à mener ainsi que des investissements globaux requis pour mettre la montagne en valeur, il faut se tourner vers le *Plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal*, édité en 1990. Ce document regroupe les interventions proposées sous trois grandes entités :

- le parc du Mont-Royal, incluant le parc Jeanne-Mance
- les voies bordant le mont Royal
- la périphérie du parc du Mont-Royal regroupant, entre autres, des terrains institutionnels de très grande valeur patrimoniale

Dans un premier temps, le présent document fera l'analyse des données touchant l'ensemble formé par le parc du Mont-Royal, le parc Jeanne-Mance et les voies bordant le parc du Mont-Royal. Il examinera les investissements répartis par secteurs en examinant le processus de planification qui a présidé aux dites interventions. Les investissements seront ensuite regroupés et examinés selon leur type, naturalisation, escaliers, bâtiments, voirie et autres. Cette analyse permettra d'évaluer globalement la justesse des estimés de 1990 et de juger du niveau de réalisation dans chacun de ces domaines. Ce premier volet se conclura avec une analyse des honoraires liés aux études ou aux frais de conception-réalisation de divers projets.

Un deuxième volet, très bref, concerne les investissements réalisés dans certains espaces verts ou espaces du domaine public connexes au parc du Mont-Royal : parcs Rutherford, Percy-Walters, Thérèse-Casgrain, escaliers William-Osler, Du Musée et Redpath

La pertinence des estimés du *Plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal* comme base de comparaison budgétaire

Le *Plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal* publié au printemps 1990 faisait suite à une série d'études entreprises en 1987 touchant la montagne et ses problématiques dans leur globalité et à une démarche de concertation visant à dégager des orientations générales de préservation et de mise en valeur de lieu identitaire de Montréal. Étaient impliqués les Villes de Montréal, d'Outremont et de Westmount, les nombreuses institutions qui occupent les flancs et les hauteurs de la montagne ainsi que les Amis de la montagne.

Quelques mois après la publication de ce document en juin 1990, se tiennent des audiences publiques à grande échelle permettant aux citoyens et organismes d'exprimer leurs opinions sur cet ambitieux programme. Nombreux sont ceux qui profitent de cette tribune pour manifester leur déception devant la faiblesse de certaines analyses, particulièrement celles touchant les milieux naturels ou le concept fondateur du parc du Mont-Royal élaboré par Frederick Law Olmsted. De nombreux citoyens expriment aussi leur opposition face à certaines stratégies de développement jugées menaçantes pour la préservation des patrimoines naturels ou culturels.

Plusieurs de ces critiques sont parfaitement justifiées. C'est pourquoi la version finale du *Plan de mise en valeur du mont Royal* priorise la préservation du patrimoine, reportant globalement les projets de développement plus loin dans le temps et abandonnant les rares propositions non pertinentes. Dans le *Plan préliminaire*, ces dernières étaient généralement précédées de vocables « on pourrait » ou « il serait possible de ». Par opposition, les éléments fondamentaux du *Plan* étaient précédés d'expressions telles que : « la Ville s'engage à », « il faudrait »...

D'autres remarques qui semblaient à prime abord pertinentes, apparaissent aujourd'hui complètement ou partiellement erronées en regard des analyses écologiques et patrimoniales menées depuis la consultation sur le *Plan préliminaire* ou à la lumière des diverses interventions et de leurs conséquences sur le milieu et le comportement des usagers.

Ceci dit, étant donné l'absence d'estimés révisés dans la version finale, le présent rapport utilise, telles quelles, les prévisions apparaissant au *Plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal* et les compare, en autant que faire se peut, avec les investissements réalisés depuis ce temps. L'utilisation du *Plan préliminaire* présente les limites suivantes :

- La liste d'investissements projetés inclut quelques projets qui ne concordent plus avec le *Plan de mise en valeur* adopté par le conseil municipal en décembre 1992, avec les plans sectoriels ou les projets spécifiques développés par la suite.
- Des projets souhaitables n'apparaissent pas dans la liste alors qu'ils devraient en faire partie.
- Les projets mis en œuvre ont été ajoutés aux réalisations, même si absents de la liste de 1990.
- Les montants dépensés n'ont pas été actualisés même si la valeur du dollar a varié énormément depuis 1990.

La proportion de projets éliminés, nouveaux ou dont l'ampleur devrait être réévaluée est difficile à évaluer à prime abord. Seule une analyse poussée des données et le processus de révision du *Plan de mise en valeur* permettront de déterminer quelles projections initiales demeurent valides et quelles devront être révisées en profondeur.

La multiplicité des interventions menées dans certains domaines, comme la reconstruction des escaliers, les travaux sur le chemin Olmsted, la naturalisation des espaces dégradés et d'autres interventions en paysage, devrait permettre d'évaluer la précision des estimés initiaux dans certains champs d'intervention. À l'opposé, le présent document apportera peu d'éclairage sur des domaines n'ayant fait l'objet d'aucune intervention structurante, comme le réaménagement du chemin Remembrance, celui de la voie Camillien-Houde et des stationnements connexes.

Les données provenant d'une version 2002 de cette étude ont servi de base de calcul pour déterminer les sommes requises à la poursuite du Plan de mise en valeur du mont Royal, dans le contrat de Ville négocié avec le gouvernement du Québec (trente millions sur quelques années). Pour ce faire, ont été utilisés les montants associés aux éléments du Plan préliminaire identifiés comme souhaitables mais non encore réalisés, montants qui ont été révisés en tenant compte de l'inflation, de l'inclusion des coûts de conception et de la précision des estimés touchant des interventions comparables.

La cueillette et le traitement des données

Les travaux d'aménagement dans le parc du Mont-Royal et le territoire public adjacent ont généralement été réalisés sous la direction de différents services de l'ancienne ou de la nouvelle Ville de Montréal. Ces services touchant les domaines suivants (parcs et espaces verts, immeubles, travaux publics, culture) ont été réorganisés et ont changé de dénomination à plusieurs occasions au cours des années. Quelques interventions ont aussi été réalisées directement par les Amis de la montagne sur la maison Smith et ses abords, en collaboration avec la Ville de Montréal ou indépendamment.

Étant donné cette multiplicité des intervenants, l'exercice de compilation des investissements s'est avéré fort complexe. Pis encore, la simple addition des données provenant de diverses sources n'aurait pas été suffisante pour permettre une comparaison des montants investis avec les estimés du Plan préliminaire.

La raison est que, des considérations fonctionnelles et budgétaires orientant la réalisation des travaux d'aménagement, les contrats d'aménagement recouvrent souvent des objets de natures différentes et touchent divers secteurs du parc du Mont-Royal. Les responsables des travaux publics procèdent régulièrement au regroupement de projets comparables par lots. Cette opération permet de réaliser des économies substantielles, mais rend très complexe et parfois même impossible, une décennie plus tard, la détermination du montant exact investi dans un sous-projet particulier. Le découpage approximatif des montants de certains contrats en sous-ensembles est rarement apparu impossible. Cependant, si tel est le cas, aucun investissement n'apparaît au présent bilan, même si des travaux ont bel et bien été réalisés.

La plupart de ces projets ont été assumés entièrement par la Ville de Montréal. Quelques uns ont été financés en partenariat avec les gouvernements du Québec et du Canada. Des mécènes ont aussi collaboré au financement de certaines interventions, habituellement par l'entremise des Amis de la montagne. La présente démarche a cherché à identifier la part globale de chaque intervenant majeur.

Les études et la planification

Le texte qui suit reprend et modifie certaines parties de l'article que j'ai rédigé pour la revue *Continuité* et qui est paru à l'automne 2001 sous le titre « De grands travaux pour une grande œuvre » article expliquant la démarche d'intervention sur le parc du Mont-Royal et mettant ces interventions en relation avec l'article précédent sur l'héritage d'Olmsted.

« Quand un parc est fréquenté par plus de trois millions de citoyens et qu'il souffre des séquelles d'interventions majeures, il doit faire l'objet d'interventions structurantes. Aborder un site chargé d'une telle symbolique « naturelle et culturelle » demande une réflexion poussée. En effet, il fallait non seulement refermer les plaies et empêcher les nouvelles dégradations, mais aussi mettre certains potentiels en valeur dans le respect du patrimoine et des principes d'Olmsted.

Le parc a évolué de manière surprenante. Des structures ou des bâtiments autrefois glorieux n'ont laissé que des traces subtiles. La géométrie bizarre de certaines voies de circulation est le résultat de projets inachevés. D'un autre côté, certains sentiers que le plan d'Olmsted éliminait, subsistent encore.

Comprendre l'évolution du site ne suffisait pas, il fallait scruter à la loupe l'hydrographie, la végétation et l'utilisation du site. Comment limiter l'érosion, la sédimentation dans les espaces boisés ou les pelouses? Comment juguler la prolifération des sentiers et leur élargissement? Où et quand améliorer l'accessibilité aux visiteurs? Comment contrôler les risques d'incendies ou de propagation de maladies dans la forêt? Quels types d'associations végétales privilégier dans les secteurs où les espèces exotiques ou pionnières surabondent ? »

Pour répondre à ces questions, des analyses ont été poursuivies sur le parc du Mont-Royal et son rôle dans l'ensemble de la montagne : études archéologiques, flore, faune, gestion des eaux de surface, compréhension de l'héritage d'Olmsted utilisation du site par l'homme, paysages. Nombre de cartes ont aussi été produites et maintes propositions ont analysées. Des experts et des groupes de citoyens ont livré leurs points de vue. Les problèmes à résoudre et les solutions retenues ont été expliqués au public à l'aide de panneaux d'information ou par l'entremise des médias.

Pour structurer son intervention, la Ville de Montréal a d'abord préparé un *Plan directeur d'aménagement des secteurs du Sommet et de l'Escarpement*, soit un territoire de 50 hectares, ce qui représente le quart du parc. Ce territoire a été jugé prioritaire parce qu'à l'origine des eaux qui se déversent dans la partie inférieure du parc et dans le réseau d'égouts de la Ville. Par la suite, les aménagements ont été concentrés sur le flanc Est de la montagne, là où les problèmes d'érosion et de sédimentation étaient très aigus.

Pour reconstruire ou créer de nouveaux escaliers, un devis général d'intervention a été élaboré. La section du présent document consacrée aux escaliers détaillera les conclusions de cette étude qui visait à créer un réseau d'escaliers qui s'insèrent avec grâce et fonctionnalité dans le réseau de circulation piétonnier du mont Royal.

Pour créer une patinoire artificielle au cœur du parc du Mont-Royal, une analyse et un plan d'action ont été élaborés dans le secteur du Lac aux Castors,

Une plan touchant la signalisation et l'interprétation dans le parc a été rédigé, plan qui a soutenu l'installation d'éléments de signalisation, d'autres étant encore à venir.

La démolition de l'échangeur du Parc / des Pins et son remplacement par un carrefour sans étagement, s'inscrit dans une démarche plus large qui vise à mieux insérer l'avenue du Parc dans le paysage. Le parc Jeanne-Mance a aussi fait l'objet d'une réflexion devant éventuellement déboucher sur un plan directeur.

La mise en œuvre de ces plans directeurs ou d'intervention sectoriels ainsi que les interventions subséquentes sont le fruit de la collaboration soutenue de nombreux fonctionnaires et consultants externes : architectes paysagistes, ingénieurs forestiers, ingénieurs civils, architectes, techniciens, horticulteurs, biologistes, historiens, archéologues, éducateurs environnementaux, entrepreneurs et ouvriers.

Puis, les travaux ont débuté lentement. La connaissance du site s'est raffinée, les méthodes d'intervention se sont peaufinées.

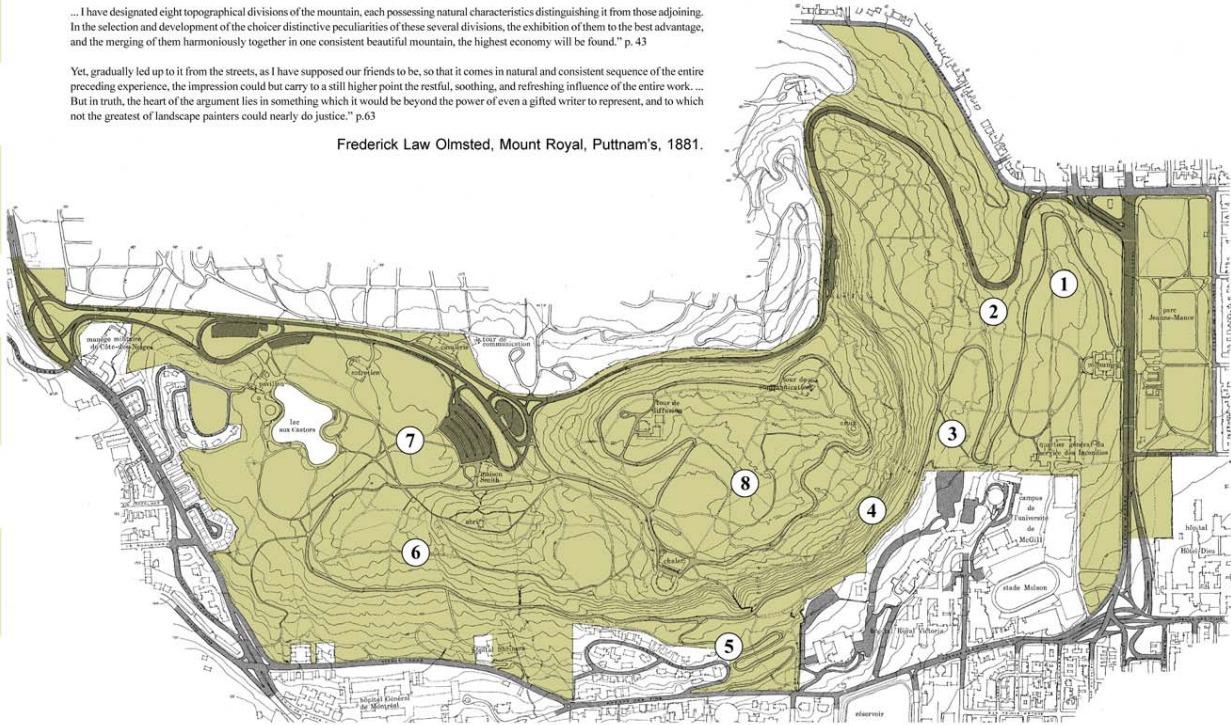
L'ANALYSE PAR SECTEURS

"In works of art which the experience of the world has stamped of a high grade of value, there is found a strong single purpose, with a variety of subordinate purposes so worked out and working together that the main purpose is the better served because of the diversity of these subordinate purposes. The first secures the quality of unity and harmony; the others, that of a controlled variety." p. 42

... I have designated eight topographical divisions of the mountain, each possessing natural characteristics distinguishing it from those adjoining. In the selection and development of the choicer distinctive peculiarities of these several divisions, the exhibition of them to the best advantage, and the merging of them harmoniously together in one consistent beautiful mountain, the highest economy will be found." p. 43

Yet, gradually led up to it from the streets, as I have supposed our friends to be, so that it comes in natural and consistent sequence of the entire preceding experience, the impression could but carry to a still higher point the restful, soothing, and refreshing influence of the entire work. ... But in truth, the heart of the argument lies in something which it would be beyond the power of even a gifted writer to represent, and to which not the greatest of landscape painters could nearly do justice." p.63

Frederick Law Olmsted, Mount Royal, Putnam's, 1881.



UPPERFELL 8
LE SOMMET



1 CÔTE PLACIDE
LAC DU PLACIDE



GLADES 7
LES CÂSSEURS



2 PIEDMONT
LE PIEDMONT



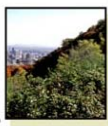
BRACKENFELL 6
LA FORÊT



3 UNDERFELL
SUS LA PENTE ROCHUEUSE



CRAGFOOT 5
LE GOLF



4 CRAGS
L'ENCASSÉMENT

Les distorsions dues au découpage des secteurs dans le Plan préliminaire de mise en valeur

Olmsted, le premier concepteur du parc du Mont-Royal avait découpé ce territoire en huit districts topographiques, indiqués au plan ci-joint. Il accentuait les caractéristiques de chaque zone de façon à souligner les différences entre le bas et le haut de la « montagne » et faire paraître cette dernière, plus haute, plus vaste.

Le *Plan préliminaire de mise en valeur du Mont-Royal* reprenait les mêmes divisions, exception faite des pentes rocheuses assimilées au Piedmont. Comme le parc s'est élargi considérablement depuis sa création et que de nouveaux équipements ont été ajoutées, le Plan créait trois nouveaux districts : le parc Jeanne-Mance, la maison Smith, l'ensemble formé par les voies Camillien-Houde et Remembrance.

Certains projets touchant l'ensemble du parc ont été répertoriés dans un secteur particulier, généralement celui du lac aux Castors. D'autres projets ont été comptabilisés hors de leur secteur. Malgré ces distorsions, nous avons choisi de conserver la division initiale du territoire pour faciliter la comparaison entre projections et réalisations. En conséquence, certains secteurs paraissent avoir reçu plus d'investissements que ce ne fut le cas, alors que d'autres semblent sous-évalués.

Les secteurs ne sont pas présentés en suivant le concept d'ascension lente du mont Royal développé par Olmsted ni ne suivront l'ordre du Plan préliminaire. Les secteurs seront plutôt présentés de façon à faire ressortir les enjeux principaux. Plusieurs secteurs sont regroupés, deux par deux parce que les mesures prises étaient de nature comparables ou complémentaires.

- **Sommet et Escarpement**

Interventions proposées au Plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal	Estimés	Réels
SOMMET		
Restauration du milieu naturel incluant:	2400	785
Aménagements légers		
gestion des boisés		
Aménagements des sentiers		
Aménagement du sentier de l'Escarpement		600
*clôture à palis angulaire vis-à-vis la voie Camillien-Houde		265
*aménagement de bassins de rétention (digues naturalisées)		120
*aménagement d'un bassin de rétention (muret-digue)		80
Restauration du chemin Olmsted	1800	2170
pont chemin Olmsted, inclus dans chemin		
Restauration du grand chalet (bâtiment)	1500	
*accès universel, rampe pour handicapés		82
*toiture de tuiles		800
*conversion électrique	à inscrire	30
*toilettes		
*portes, fenêtres, grande salle, intérieur		2275
*restauration des peintures (2003-2004)	à inscrire	
Restauration de l'esplanade et abords du grand chalet	2200	
Restauration de l'esplanade du grand chalet		3431
*restauration des escaliers à proximité du grand chalet		160
Restauration de la croix et aménagement de ses abords	575	50
*éclairage de la croix par fibre optique plutôt que par des ampoules		299
Implantation de la plate-forme d'observation à 360 degrés	1300	0
*entrée électrique antenne de la Ville		66
*ventilation et climatisation (2004)		
extension de contrat ?		
Aménagement des abords des installations de Radio-Canada	250	
*clôture		150
TOTAL, SOMMET	10025	11363
ESCARPEMENT		
restauration du milieu naturel incluant:	1000	570
contrôle de l'érosion et du drainage		
stabilisation des pentes		
réaménagement de l'escalier belvédère Camillien-Houde-croix	450	150
réaménagement de l'escalier, entrée Peel - grand chalet	625	
démolition de l'escalier	20	
construction de l'escalier de l'Escarpement	714	
extension de contrat escalier	à inscrire	
*restauration du chemin Olmsted, bas du talus		290
aménagement d'un escalier dans l'axe de la rue Duluth	775	200
TOTAL, ESCARPEMENT	2850	1210
Les coûts estimés et réels sont en milliers de dollars.		
*éléments non répertoriés au Plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal		

Les secteurs du Sommet et de l'Escarpement ont été les premiers à faire l'objet d'investissements majeurs. Cette priorité tenait à la nécessité de planifier et aménager le système hydraulique en commençant par les secteurs élevés de la montagne et de diriger ensuite les eaux vers les exutoires en périphérie du parc.

Au printemps 1992, avant même que ne soit adopté le Plan de mise en valeur, le Plan directeur d'aménagement des secteurs du Sommet et de l'Escarpement était finalisé et sa réalisation amorcée. Ce Plan examinait simultanément les problématiques de gestion des eaux, de gestion de la végétation et de gestion de la circulation et proposait des solutions qui couvraient ces trois champs d'action.

Ce Plan ne prévoyait qu'un minimum de travaux dans le secteur de l'Escarpement, de manière à préserver, en autant que faire se peut, les milieux fragiles qui s'y trouvent.

Les travaux dans le secteur de l'Escarpement sont pratiquement complétés, exception faite du grand escalier de l'Escarpement, en cours de réaménagement et du sentier qui relie ce dernier au grand chalet. Il faudrait aussi fermer les sentiers créés pendant la fermeture de l'escalier et naturaliser les sous-bois dégradés par cette multiplication de sentiers.

Le secteur du Sommet a fait l'objet de travaux intensifs, notamment au niveau de la gestion des eaux et de la circulation. Ces travaux seront décrits avec maints détails dans la partie de l'analyse par type d'intervention touchant les milieux naturels. Ce travail d'aménagement systématique a couvert presque entièrement ce secteur.

Ceci dit, il reste encore plusieurs interventions à effectuer, particulièrement pour consolider des aménagements réalisés il y a une décennie, pour corriger les problèmes de dégradation apparus depuis, pour compléter l'aménagement du sous-sol du chalet, pour améliorer les abords de ce bâtiment et pour traiter les alentours des antennes de télécommunication et de la croix.

Piedmont et Côte Placide

Interventions proposées au Plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal	Estimés	Réels
PIEDMONT		
restauration du milieu naturel incluant: gestion des boisées sentiers et aménagements légers	2000	985
prolongement du chemin Olmsted vers belvédère (nord-sud)	1000	0
construction d'une passerelle au-dessus de Camillien-Houde	300	0
aménagement des escaliers	400	
implantation d'une petite cabane à sucre (rejeté lors de la consultation)	150	0
TOTAL, PIEDMONT	3850	985
CÔTE PLACIDE		
restauration du milieu naturel et plantations	850	370
réfection du chemin Olmsted et prolongement vers le sud * partie du lot #1 Échangeur Parc/Pins, accès à la centrale des incendies et prolongement du chemin Olmsted à inscrire	1300	200
réorganisation des accès et sentiers secondaires *escaliers en granit	700	175 35
recyclage du bâtiment du quartier général des incendies	2000	0
aménagement des abords du quartier général des incendies	350	0
rénovation de la "maison blanche" et aménagement	575	0
restauration du monument et de la place G.-E. Cartier *restauration de la base et de la moitié inférieure du monument à inscrire	650	0
éclairage	500	+
TOTAL, CÔTE PLACIDE	6925	780
Les coûts estimés et réels sont en milliers de dollars. *éléments non répertoriés au Plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal		

Une fois la plupart des travaux annoncés dans le Plan directeur d'aménagement des secteurs du Sommet et de l'Escarpement complétés, des travaux comparables se sont amorcés en 1996 dans les secteurs du Piedmont et de la Côte Placide avec les ajustements requis par le changement de contexte et l'acquisition de nouvelles connaissances. Ces deux secteurs recevant la plus grande partie des eaux déversées par les secteurs du Sommet et de l'Escarpement, leur aménagement s'avérait une priorité dans le cadre de la stratégie de gestion des eaux visant à diriger adéquatement ces eaux des hauteurs de la montagne vers le réseau d'égouts.

Le Piedmont

Avant les travaux dans le secteur du Piedmont, il était très difficile de combattre les incendies de forêt ou de secourir les victimes de chutes dans l'escarpement. Pis encore, le secteur se détériorait rapidement. Les sentiers se multipliaient. Les sous-bois de ce secteur de grande qualité écologique étaient piétinés massivement par une utilisation nocturne intense.

Lorsque la Ville débuta ses travaux, un tollé de protestation s'éleva. Heureusement, l'appui du Centre et des Amis de la montagne prévalut, basé sur la qualité des travaux réalisés précédemment sur les hauteurs du parc du Mont-Royal. Exécutés avec soin, les travaux ont eu des résultats généralement convaincants, le processus de dégradation s'étant arrêté sinon ralenti pour un temps.

Les interventions ont touché la plus grande partie de ce secteur.

Ceci dit, la zone d'entreposage de matériaux et ses abords, située en contrebas du belvédère Camillien-Houde, demeure en piteux état. En effet, n'est pas encore complété le remodelage du sol nécessaire à la création des larges paliers permettent aux usagers de gravir doucement les sentiers zigzaguant dans le talus abrupt dominé par le belvédère Camillien-Houde. Cette opération de construction de sentiers à flanc de talus a été nettement moins coûteuse que ne l'aurait été la construction du grand escalier prévu au Plan préliminaire. Les nouveaux aménagements offrent des points de vue remarquables vers le Piedmont et l'est de la Ville de Montréal.

La partie du Piedmont qui fait front sur le boulevard du Mont-Royal, dans l'arrondissement Outremont, n'a encore été l'objet d'aucune des interventions qui ont permis de contrôler certaines des problématiques observées auparavant dans la partie principale du secteur. Ce secteur sert aussi de lieu de rassemblement pour les propriétaires de chiens.

Enfin, la passerelle au-dessus de la voie Camillien-Houde reliant cette partie du Piémont et la Côte Placide n'a pas encore été construite, non plus que le prolongement du chemin Olmsted vers le nord, vers les limites du cimetière Mont-Royal, un projet qui s'inscrit dans le cadre du chemin de ceinture.

La Côte Placide

La construction par l'université McGill du stade couvert R. H. Tomlinson, fut la première intervention majeure réalisée dans ce secteur. Ce centre sportif tourne le dos au parc du Mont-Royal, même s'il a été construit sur le territoire de cet espace vert. Pis encore, ce bâtiment a modifié profondément l'image de la montagne telle qu'observée depuis le carrefour des avenues du Parc et des Pins. Le réaménagement du carrefour des avenues du Parc et des Pins devrait permettre de modifier considérablement les approches visuelles à cette construction.

Au milieu des années 1990, les travaux en paysage ont amélioré le chemin Olmsted, le drainage des eaux de surface et les accès piétonniers aux abords du chemin de la Côte-Sainte-Catherine. Une cascade occasionnelle marque les abords de l'avenue du Mont-Royal, un rappel de la présence de ce grand parc naturel et paysager aux abords des voies publiques. Un réseau de sentiers et d'escaliers remplace les escaliers inutilisés. Le chemin Olmsted est dorénavant bordé de fossés ou de caniveaux sur presque tout son parcours historique. Le chemin Olmsted n'a pas été réaménagé aux abords du monument à Sir George-Étienne-Cartier parce que ce réaménagement devrait se faire de manière simultanée avec le réaménagement des abords de ce monument. Le printemps 2005 verra aussi la restauration de la base et de la moitié inférieure de ce monument, le plus imposant monument classique de Montréal.

L'année 2005 verra la démolition de l'échangeur des avenues du Parc et des Pins et son remplacement par un carrefour sans étagement. Le concept élaboré se fonde en partie sur la création d'un nouveau triangle de verdure comparable à celui existant entre l'avenue du Parc, l'avenue du Mont-Royal et le chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

Le projet retenu vise à créer deux entités paysagères de nature comparables et complémentaires qui marqueraient les deux extrémités d'une avenue du Parc avec un mail central généreux. Ces deux triangles permettront aussi de contourner la montagne de manière élégante.

Les travaux prévus en 2005 et 2006 dans le cadre du réaménagement de l'échangeur prévoient le prolongement du chemin Olmsted entre le monument à Sir George-Étienne-Cartier et le nouveau carrefour. Une partie de ce nouveau chemin Olmsted servira de voies d'accès à la centrale des incendies et aux installations sportives de McGill. Ce réaménagement devrait aussi permettre la structuration des paysages de ce secteur et particulièrement la consolidation de la masse verte

Le projet de réaménagement prévoit la création d'un mail central généreux au centre de l'avenue du Parc et la création d'une véritable traverse piétonne dans l'axe Duluth et une amélioration de celle de l'axe Rachel, face au monument à Sir George-Étienne-Cartier.

La bande de verdure qui sépare le parc du Mont-Royal du campus de McGill sera accentuée par une bande de plantations. Ailleurs, des arbres seront plantés de façon à créer un paysage champêtre.

Ces travaux dans la Côte Placide, qui constitue la façade principale du parc du Mont-Royal devront être menés en parallèle avec la préparation d'un plan directeur du parc Jeanne-Mance pour mettre en valeur la synergie de ces deux espaces verts et une avenue du Parc réaménagée.

Lac aux Castors et Secteur maison Smith

Interventions proposées au Plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal	Estimés	Réels
LAC AUX CASTORS		
reconstruction de l'escalier Trafalgar	800	300
prolongement du chemin Olmsted autour du lac	500	0
prolongement du chemin Olmsted dans projet patinoire	à inscrire	
restauration de chemin Olmsted existant	300	0
travaux de réfection du chemin autour du lac	à inscrire	
restauration du lac et aménagement des abords	1600	25
réaménagement des aires récréatives existantes	900	0
* 2 canons à neige	39	
réaménagement du terrain de jeux pour enfants	650	0
aménagement de nouvelles aires récréatives	250	0
*patinoire artificielle (moins autres travaux décrits ci-haut)	à inscrire	
rénovation du pavillon (restaurant)	350	0
*toilettes		121
*entrée électrique		58
*restauration du bâtiment	à inscrire	
éclairage signalisation	400	
signalisation, réalisation ensemble du parc	175	
*conduits entre le 1800 et le remonte-pente		130
TOTAL, LAC AUX CASTORS	5925	634
SECTEUR MAISON SMITH		
restauration de la Maison Smith	575	1203
*exposition Monte Real		100
*entrée électrique, maison Smith et 1800 Remembrance		66
*plomberie, équipement et mobilier du café	49	
*terrasse du café	22	
démantèlement des stationnements	250	0
réaménagement du chemin Remembrance (ronds-points)	900	0
réaménagement du secteur incluant: 2550	3550	
aménagement d'une plaine avec amphithéâtre		0
restructuration des sentiers secondaires et tertiaires		0
aménagement paysager, éclairage, mobilier, plantations		35
aménagement d'une nouvelle boucle du chemin Olmsted,	1000 ?	0
TOTAL, SECTEUR MAISON SMITH	5275	1404
Les coûts estimés et réels sont en milliers de dollars.		
*éléments non répertoriés au Plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal		

Dans la vision initiale du parc élaborée par Frederick Law Olmsted, ces deux secteurs étaient regroupés pour former les « Glades », un ensemble de clairières entourées d'aires boisées où se concentraient les activités sociales du parc.

La maison Smith

La construction de l'escalier Trafalgar fut la première intervention réalisée dans le secteur dit de la maison Smith, dans les faits cet escalier aurait plutôt du être comptabilisé dans le secteur du

lac aux Castors. L'intervention la plus coûteuse et la plus structurante fut la restauration de la maison Smith et sa transformation en pôle d'accueil et d'interprétation du mont Royal.

L'été 2005 devrait voir ce bâtiment doté d'une terrasse s'ouvrant sur un stationnement partiellement réaménagé

Le lac aux Castors

Aux abords du lac aux Castors, jusqu'à tout récemment, seul avait été réalisé le réaménagement des toilettes du pavillon du lac. En 2005, la création d'une patinoire artificielle, la restauration du pavillon, une œuvre majeure d'architecture moderne, la transformation fonctionnelle des cuisines de ce bâtiment et l'installation de canons à neige permettront de consolider la vocation de pôle d'activité du secteur.

Les réfections du lac aux Castors et de l'aire de jeu pour enfants prévues par la suite devraient poursuivre cette consolidation.

Le prolongement du chemin Olmsted vers le lac et le chemin de la Côte-des-Neiges, prévu dans le cadre de la création du chemin de Ceinture autour de la montagne devrait permettre de mieux relier le parc du mont Royal au quartier de la Côte-des-Neiges.

Si jusqu'à tout récemment, les secteurs du Lac aux Castors, du chemin Remembrance, de la maison Smith, avaient vu peu d'interventions prévues au Plan de mise en valeur du mont Royal être réalisées, les prochaines années devraient voir plusieurs interventions poursuivies.

Dans le Plan préliminaire, la signalisation était comptabilisée dans le secteur du Lac aux Castors, alors qu'il aurait fallu l'imputer sur l'ensemble du parc. Ce sujet sera rediscuté dans le secteur Ensemble du parc

Voie Camillien-Houde et Chemin Remembrance (secteur ouest)

Interventions proposées au Plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal	Estimés	Réels
VOIE CAMILLIEN-HOUDE (entre boul. Mont-Royal et stationnement Maison Smith)		
réaménagement de la voie Camillien-Houde	3600	0
*glissières de sécurité		186
*revêtement		331
*stabilisation et mur de soutènement		1045
réaménagement du belvédère Camillien-Houde	900	1045
aménagement du belvédère nord (rejeté lors de la consultation)	150	Non
TOTAL, VOIE CAMILLIEN-HOUDE	4650	1562
CHEMIN REMEMBRANCE (secteur ouest) (entre le chemin de la Côte-des-Neiges et stationnement de la Maison Smith)		
recyclage de la chaussée sud (chemin de Ceinture)	450	0
réaménagement du chemin Remembrance	2025	0
*surfaçage de surfaces asphaltées et réfection de sections de trottoir		1261
réaménagement des stationnements du lac aux Castors	425	0
TOTAL, CHEMIN REMEMBRANCE	2900	1261

La voie Camillien-Houde

La firme Tecsub, consultants en ingénierie, (contrat 5794) fut engagée en 1996 pour préparer les plans de réaménagement du chemin Camillien-Houde. Le projet réduisait considérablement les surfaces asphaltées et corrigeait les devers actuels. Ce projet n'a finalement pas été réalisé parce que l'enveloppe globale du programme tripartite de réfection des infrastructures urbaines avait été atteinte. Cette voie attend toujours des correctifs structurels qui feraient en sorte que les eaux ne soient plus dirigées vers le virage serré au bas du belvédère.

Le réaménagement du belvédère Camillien-Houde fut l'intervention la plus spectaculaire. Malgré son statut de destination touristique de première importance, l'apparence de ce lieu laissait terriblement à désirer avant le réaménagement. Ce projet fut réalisé par la Ville après avoir été inscrit dans la liste des projets du programme tripartite de réfection des infrastructures urbaines (PTRIU, vers 1995-1996)

La principale intervention non prévue dans la partie du Plan de mise en valeur touchant ce secteur concerne la construction de murs de soutènement destinés à stabiliser la chaussée du chemin Camillien-Houde vis-à-vis certaines pentes abruptes à la limite du cimetière Mont-Royal.

Le chemin Remembrance

Trois projets dans ces deux secteurs furent inscrits temporairement dans le programme tripartite de réfection des infrastructures urbaines (vers 1995-1996). Un seul fut finalement réalisé dans le cadre de ce programme, la réfection de sections de trottoirs et de chaussées asphaltées sur le chemin Remembrance.

Deux arrêts furent installés près du lac aux Castors.

Le projet de réaménagement de l'échangeur Remembrance et son remplacement par un carrefour sans étagement participeront de manière substantielle à la modification de la perception du chemin Remembrance. Ce réaménagement devrait dissuader certaines personnes d'utiliser ce chemin comme voie de transit. Cette intervention devrait aussi permettre de transformer un lieu qui semble être une voie rapide en une entrée au parc du Mont-Royal plus compatible avec sa nature propre.

Le réaménagement du reste du chemin Remembrance et de la voie Camillien-Houde n'a pas fait l'objet d'un processus de planification détaillé. Une révision du vocabulaire des voies de circulation et des aires de stationnements est étudiée afin de réduire la circulation de transit à travers le parc du Mont-Royal, une circulation rapide. Une telle révision aurait des impacts majeurs dans la planification des secteurs du Lac aux Castors et de la Maison Smith.

Pentes boisées, (Fougeraie) et Entrée Peel

Interventions proposées au Plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal	Estimés	Réels
PENTES BOISÉES, (FOUGERAIE)		
restauration du milieu naturel incluant:	2400	105
gestion de boisés		
sentiers secondaires et tertiaires		39
mise en valeur du marais		
aménagement légers		
restauration du chemin Olmsted	600	0
entrée et aire récréative face à l'hôpital Général	375	0
restauration des escaliers	450	0
restauration de l'abri et de la station de pompage	175	0
nouvelle entrée à l'est de l'hôpital Shriners	200	0
réaménagement de l'entrée Cedar- Côte-des-Neiges	275	0
TOTAL, PENTES BOISÉES, (FOUGERAIE)	4475	144
ENTRÉE PEEL		
aménagement d'une place d'accueil	1200	0
aménagement des escaliers (ou relocalisation)	625	
restauration de chemin Olmsted	600	150
aménagement paysager, plantation, éclairage, signalisation	500	0
restauration de milieu naturel	375	0
restauration du muret entre la rue Redpath-Crescent et le parc du Mont-Royal	0	40
TOTAL, ENTRÉE PEEL	3300	190
Les coûts estimés et réels sont en milliers de dollars.		
*éléments non répertoriés au Plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal		

La Fougeraie et l'entrée Peel, principales entrées depuis le centre-ville ont été les secteurs ayant reçu le moins d'investissement.

Dans l'entrée Peel, appelée aussi le Serpentin, une série d'interventions ont été menées pour éliminer la chute de pierre sur le chemin Olmsted en provenance de l'escarpement érodé par l'ancien drainage mal orienté du belvédère Kondiaronk. À l'occasion de ces travaux de sécurisation, un caniveau en pavés a été construit en vue de pouvoir, un jour, diriger les eaux vers l'émissaire de la rue Peel, le seul ayant une dimension suffisante pour capter adéquatement ce bassin de drainage. Les escaliers en pierres plates ont été reconstruits en bonne partie en 1995 suite à la rupture d'une conduite d'eau majeure. Si à l'été 2001, une équipe d'entretien du parc a rejointoyé les pierres plates détachées des anciens escaliers au centre du secteur qui ont été détruits lors des orages du 14 juillet 1987, ne sont toujours pas reconstruits, ce qui amène tant de promeneurs, parmi lesquels bon nombre de touristes, à grimper ou descendre des talus boueux. Il serait probablement plus sage de reconstruire plus à l'est une volée modeste d'escaliers en remplacement de la série d'escaliers qui coupaient cet espace par trop découpé de chemins, sentiers et escaliers. Le principal escalier de la montagne, celui à l'est du chalet de la montagne approche de la fin de sa vie utile et devra lui aussi être reconstruit. Enfin, le mur de pierre, propriété de l'hôpital Allan Memorial, séparant le parc de cette institution de santé tombe en ruine.

La Fougeraie est le secteur qui requiert le moins d'investissements, la plus grande partie de cet espace étant déjà de très grande qualité, certaines parties devant même demeurer intactes, étant catégorisées zones témoins.

Ensemble du parc

Interventions proposées au Plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal	Estimés	Réels
ENSEMBLE DES SECTEURS		
*nouvelle signalisation pour l'ensemble du parc		177
*acquisition de l'œuvre d'art "LA MONTAGNE DES JOURS" de Gilbert Boyer		42
TOTAL, ENSEMBLE DES SECTEURS		219
FRAIS AFFÉRENTS		
*honoraires professionnels, PTI conception interne V de M,		2386
*honoraires professionnels PTI conception firmes		406
*équipement requis pour l'entretien des nouveaux aménagements		180
TOTAL, FRAIS AFFÉRENTS		2972
TRAVAUX D'APRÈS-VERGLAS SUR LES ARBRES		
*projet verglas		564
*décret 1		2548
*décret 2,		3001
*travaux en régie		?
*autres travaux		75
SOUS-TOTAL		6652
Les coûts estimés et réels sont en milliers de dollars.		
*éléments non répertoriés au Plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal		

Depuis 1995, un système de signalisation permet aux promeneurs de mieux s'orienter dans le parc et de retrouver plus facilement les stationnements ou de s'orienter vers les différents circuits d'autobus qui jouxtent le parc. Depuis ce temps, l'aménagement de nouveaux sentiers et chemins a considérablement modifié l'organisation spatiale du site. La carte rappel est désuète et devrait être remplacée tôt ou tard. Par ailleurs, des cartes de plus grandes dimensions devraient être installées aux points d'intérêts et aux accès majeurs lors du réaménagement de ces lieux. En attendant cette opération de grande envergure, les Amis de la montagne ont fait installer une signalisation face à la maison Smith.

La signalisation réalisée se voulait une signalisation complémentaire d'orientation. Elle a été conçue pour ne pas uniquement favoriser l'accessibilité depuis le pôle d'activité du lac aux Castors et de la maison Smith mais pour inciter les visiteurs à découvrir le pourtour du parc. Conçue alors que le réseau de sentiers n'était qu'embryonnaire et le centre d'interprétation au grand chalet, cette signalisation devrait être révisée.

La signalisation primaire d'orientation et la signalisation d'information n'ont pas encore été installées aux lieux principaux d'activité et aux accès.

Parc Jeanne-Mance

Interventions proposées au Plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal	Estimés	Réels
PARC JEANNE-MANCE		
réfection ou amélioration des terrains sportifs (soccer,volley)	2200	
Soccer		
surface artificielle		1108
estrades soccer	(ajouter 250)	
réfection de la surface à venir		
Tennis		222
Volley-ball		
Balle-molle	à inscrire	
Balle-molle	à inscrire	
aménagement de l'axe Rachel (plantation, place publique)	750	335
construction de bâtiments de services, axe Rachel)	600	813
relocalisation du terrain de jeux pour enfants	350	62
amélioration générale du parc (plantations, mobilier, sentiers)	1150	10
aire de compostage, dalle et clôture	(ajouter 14)	
éclairage et électricité	(ajouter 274)	182
TOTAL, PARC JEANNE-MANCE	5050	2732
Les coûts estimés et réels sont en milliers de dollars.		

Le parc Jeanne-Mance devra aussi être repensé et faire l'objet de travaux importants. La presque totalité des investissements réalisés au cours de la dernière décennie ont permis d'améliorer les infrastructures sportives et de construire un chalet adéquat bordé d'une pataugeoire de plus grande qualité. Pendant ce temps, très peu d'éléments prévus comme amélioration des paysages ont été réalisés. Le plan directeur est en voie d'être complété sous peu et il dressera des orientations claires à ce niveau et pour la gestion de l'espace.

La répartition globale des travaux d'aménagement par secteur

	Estimés	Coûts
Voie Camillien-Houde	4650	1562
Chemin Remembrance (secteur ouest)	2900	1261
Sommet	10025	11393
Escarpement	2850	1210
Lac aux Castors	5925	634
Secteur maison Smith	5275	1404
Pentes boisées, (Fougeraie)	4475	144
Entrée Peel	3300	190
Piedmont	3850	985
Côte Placide	6925	932
Parc Jeanne-Mance	5050	2550
Ensemble du parc	0	219
SOUS-TOTAL PTI	55225	22484
IMPRÉVUS ET TRAVAUX D'APRÈS-VERGLAS,	5523	6652
	60748	29136
Honoraires professionnels firmes, travaux du PTI	0	????
TOTAL, PARCS DU MONT-ROYAL ET JEANNE-MANCE	60748	????
Les estimés et coûts réels sont en milliers de dollars		
Les honoraires professionnels pour la planification générale du parc du Mont-Royal et Jeanne-Mance, se montent à 1 441 000 \$ mais ne sont pas inclus au présent tableau		

Les investissements indiqués ci-haut reflètent la situation en 2001

L'ANALYSE PAR TYPE D'INTERVENTION

La restauration et le prolongement du chemin Olmsted

Interventions proposées au Plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal	Estimés	Réels
RESTAURATION ET AMÉNAGEMENT DU CHEMIN OLMSTED OU SON PROLONGEMENT		
Chemin Remembrance, recyclage de la chaussée sud en chemin polyvalent	450	
Sommet, restauration chemin, pont, caniveaux	1800	2170
*Escarpement, bas du talus		290
Lac aux Castors, prolongement du chemin à inscrire	500	0
Lac aux Castors, restauration du chemin	300	0
Maison Smith, aménagement d'une nouvelle boucle	1000	0
Pentes boisées, restauration du chemin	600	0
Entrée Peel, restauration du chemin	600	150
Piedmont, prolongement du chemin vers le nord	1000	0
Piedmont, construction d'une passerelle au-dessus de la voie Camillien-Houde	300	0
Côte Placide, restauration du chemin et prolongement vers des Pins	1300	200
*partie du lot #1 échangeur Parc/Pins, modification de l'accès à la centrale des incendies et installations sportives à inscrire		
Partie du lot # 3 accès vers le chemin Olmsted		
TOTAL, CHEMIN OLMSTED OU ÉQUIVALENT	7850	2810
Les coûts estimés et réels sont en milliers de dollars.		

Le chemin Olmsted constitue la colonne vertébrale du parc. Olmsted avait structuré la découverte progressive du mont Royal grâce à un chemin qui serpente à travers une séquence de paysages. Ce chemin des Calèches, renommé chemin Olmsted est le principal artefact légué par le premier concepteur du parc.

Son réaménagement devait être fait avec grand soin. Les élargissements ou les encoches accumulées pendant 125 ans ont été remplacés par de grandes courbes qui s'apparentent à celles planifiées à l'origine par Olmsted. Certains accotements trop abrupts qui irritaient Olmsted ont été adoucis lorsque ces opérations ne compromettaient pas la survie des arbres et rendaient la topographie plus harmonieuse. Comme dans de nombreux parcs d'Olmsted, le chemin principal est maintenant bordé de pavés. La patine de ces vieux pavés arrondis provenant du Vieux-Montréal et sauvés du dépotoir, s'harmonise bien avec l'atmosphère recherchée. Les pavés de granite ont aussi permis de construire des caniveaux ou des murets là où le débit des eaux est élevé et l'espace restreint.

Ce chemin a été restauré sur 4,8 de ses 6,6 km. Les coûts d'aménagement des secteurs restaurés correspondent assez fidèlement aux estimés.

Dans le cadre des travaux de démolition de l'échangeur du Parc des Pins et de son aménagement en carrefour sans étagement, un nouveau tronçon du chemin Olmsted est en cours de construction. Le prolongement de ce tronçon vers le monument à Sir George-Étienne-Cartier et vers l'avenue des Pins sont prévus soit dans le lot # 3 des travaux du carrefour du Parc/ des Pins, soit dans le cadre d'éventuels travaux complémentaires en paysage à entreprendre dans le secteur Côte Placide.

La création d'une passerelle au-dessus de la voie Camillien-Houde et le prolongement dans le boisé en bordure du boulevard Outremont sont à l'étude dans le cadre du chemin de ceinture.

Une partie du prolongement du chemin Olmsted dans le secteur du lac aux Castors est en cours de réalisation, dans le cadre du projet de patinoire artificielle.

Les parties réaménagées subissent d'importants problèmes d'érosion lors de la fonte des neiges et lors des pluies diluviennes, problèmes d'érosion qui occasionnent des problèmes de sédimentation dans les aires humides.

- La restauration des escaliers

Interventions proposées au Plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal	Estimés	Réels
RESTAURATION DES ESCALIERS		
Dans le parc du Mont-Royal		
*Sommet, escaliers à proximité du grand chalet, restauration		160
Escarpement, escalier entrée Peel - grand chalet, réaménagement	625	0
démolition de l'ancien escalier	20	
construction d'un nouvel escalier	714	
Escarpement, escalier belvédère Camillien-Houde-croix, réaménagement	450	150
Escarpement, axe de la rue Duluth, aménagement d'un escalier	775	200
Pentes boisées, escalier Trafalgar, reconstruction	800	300
Pentes boisées, restauration des escaliers du secteur, sauf Trafalgar	450	0
Pentes boisées, nouvelle entrée à l'est de l'hôpital Shriners	200	0
Entrée Peel, aménagement des escaliers	625	
Travaux de réfection	À inscrire ?	
Piedmont (et Côte Placide), aménagement des escaliers	400	35
TOTAL, ESCALIERS, parc du Mont-Royal	4325	845
Abords du parc, voies bordant le mont Royal		
Réfection des escaliers Redpath, du Musée et Drummond	2000	
restauration de l'escalier Redpath		250
restauration de l'escalier du Musée		510
restauration de l'escalier Drummond (William-Osler)		225
TOTAL, ESCALIERS, abords du parc	2000	985
TOTAL, ESCALIERS, parc du Mont-Royal et abords	6325	1830
Les coûts estimés et réels sont en milliers de dollars.		

La plupart des grands escaliers sis dans le parc du Mont-Royal ou dans les espaces verts adjacents ont été reconstruits. À l'exception du grand escalier de l'Escarpement construit dans un site exceptionnellement difficile d'accès et dont le sous-sol est très capricieux, la reconstruction des escaliers selon a généralement coûté moins cher que prévu au *Plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal*. Les escaliers ont généralement été reconstruits en suivant le modèle de garde-corps qu'on retrouvait à l'origine sur les escaliers Redpath et Drummond.

L'escalier situé dans l'axe de la rue Duluth, là où se trouvait l'ancien funiculaire a été reconstruit avec une géométrie un peu différente. Le projet au Plan préliminaire de mise en valeur prévoyait aussi la construction d'un prolongement jusqu'aux abords de la croix. Lors de la consultation publique de 1990, plusieurs personnes ont contesté la pertinence d'un tel prolongement, refus qu'a retenu le Plan directeur d'aménagement des secteurs du Sommet et de l'Escarpement.

L'escalier devant le grand chalet et celui devant le pavillon du parc Jeanne-Mance font partie intégrale de ces deux bâtiments et ont conséquemment été comptabilisés avec ces bâtiments. Les petits escaliers dans les milieux naturels ont été comptabilisés dans la gestion des milieux naturels.

Les escaliers qui n'ont pas été construits ou reconstruits desservent le centre-ville de Montréal près du chemin de la Côte-des-Neiges, de l'intersection Cedar et des Pins ou de l'entrée majeure dans l'axe de la rue Peel. L'escalier prévu dans l'axe de la rue Université n'a pas été construit.

- **La restauration des milieux naturels**

Interventions proposées au Plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal	Estimés	Réels
RESTAURATION DES MILIEUX NATURELS, PTI		
Sommet	2400	785
*sentier de l'Escarpement		600
*clôture à palis angulaire vis-à-vis la voie Camillien-Houde		265
*bassins de rétention, digues naturalisées		120
*bassin de rétention, muret-digue		80
Escarpement	1000	570
Pentes boisées incluant :	2400	105
Sentiers secondaires et tertiaires		39
Entrée Peel	375	0
Piedmont	2000	985
Côte Placide, renaturalisation	850	370
Côte Placide, réorganisation des accès et sentiers secondaires	700	175
SOUS-TOTAL, MILIEUX NATURELS, PTI	9725	4094
TOTAL, TRAVAUX D'APRÈS VERGLAS, ARBRES		6652
TOTAL, TRAVAUX MILIEUX NATURELS		10746
Les coûts estimés et réels sont en milliers de dollars.		

Les milieux naturels des secteurs du Sommet, de l'Escarpement et du Piedmont, ont fait l'objet d'interventions paysagères structurantes entre 1992 et 1998. Ces travaux s'articulaient sur trois axes principaux : consolidation d'un réseau de sentiers secondaires complémentaires au chemin Olmsted, gestion des eaux de surface et gestion forestière.

Trois millions de personnes visitent le parc du Mont-Royal chaque année. Le parc n'a jamais été doté d'un réseau cohérent de chemins secondaires et de sentiers tertiaires. Pour compenser ce manque, les citoyens avaient créé des sentiers, beaucoup de sentiers. Dans plusieurs secteurs, des superficies couvrant des centaines de mètres carrés étaient piétinées, éliminant tout sous-bois. Dans le seul secteur du Sommet, on retrouvait près de 30 kilomètres de sentiers alors que le plan d'Olmsted n'en prévoyait que 11, chemin des Calèches exclu, pour tout le parc. La structuration d'un réseau piétonnier cohérent et pertinent a exigé une multitude d'interventions ponctuelles ou linéaires

Les cours d'eau occasionnels étaient souvent utilisés par les usagers du parc pour grimper dans les talus. Le réaménagement a séparé les deux fonctions. Dorénavant, des sentiers longent ou enjambent un fossé ou une autre structure de drainage. Plusieurs passerelles, tuyaux, pierres ont été installés pour permettre aux visiteurs de franchir les cours d'eau. Les piétons ne circulant plus dans ces coulées, la végétation reprend ses droits sur les zones boueuses. Des dizaines d'escaliers ont été construits ou réhabilités. Un petit pont décrépit a été élargi pour permettre aux skieurs de glisser sous le chemin des Calèches, à l'arrière du chalet. Plus de sable sous les skis. Terminés les risques de collision avec un véhicule ou un piéton!

La consolidation du réseau piétonnier devait tenir compte non seulement des points de vue et des autres points d'intérêt mais aussi de la qualité des milieux naturels, particulièrement les lieux

fragiles à éviter. Certains sentiers ont été préservés ou consolidés, quelques nouveaux tronçons ont été créés pour relier des tronçons existants.

Les vues les plus spectaculaires sur le centre-ville de Montréal étaient méconnues jusqu'à tout récemment. Ces surplombs ont été entourés de garde-corps discrets. Un sentier sinueux les relie le long de l'Escarpement. Olmsted considérait que les vues ne devaient pas toutes être accessibles depuis le chemin des Calèches, que les promeneurs devaient marcher pour mieux goûter au charme des paysages naturels. En période de canicule, ce sentier ombragé constitue une reconfortante oasis de fraîcheur. Long d'un kilomètre, il relie aussi deux destinations incontournables. Le sentier de l'Escarpement s'est mérité un prix orange de l'organisme Sauvons Montréal et un prix honneur de l'Association canadienne des architectes paysagistes du Canada.

Onze kilomètres de sentiers ont été consolidés. Plus de 300 tronçons totalisant une dizaine de kilomètres ont été fermés et naturalisés. Pour ce faire, utilisation de troncs d'arbres tombés, pose de roches, plantation d'arbres et d'arbustes, pose de clôtures ou de tubulure, pose de compost fait à partir de matériaux organiques provenant du parc. Depuis les travaux d'aménagement, cependant, de nouveaux sentiers spontanés ont été créés par le passage des piétons ou des vélos de montagne.

Pour favoriser une meilleure infiltration des eaux dans le sol et réduire les débits de pointe, les surfaces végétales ont été augmentées au détriment des sols nus. Trois aires d'infiltration ont ainsi été créées. Deux sont des digues en moraine recouvertes de milliers d'arbustes. Elles semblent aujourd'hui parfaitement naturelles, hormis les évacuateurs en pavés de granite. La dernière est un muret-digue dont l'assemblage de pierres s'apparente à celui du chalet de la montagne, distant d'une centaine de mètres. Ces digues sont devenues des lieux d'intérêt écologique à l'exemple du marais remanié vers 1960 et pourtant perçu comme sanctuaire naturel.

Les importants travaux de gestion des eaux de surface ont eu pour but non seulement de gérer les risques de coup d'eau dévastateur, mais d'utiliser l'eau comme élément d'intérêt paysager et d'améliorer la qualité écologique.

Les eaux qui s'en écoulent pendant des heures après les orages contribuent aussi au charme des paysages. Pour diriger ces eaux, le roc a parfois été mis à nu, faisant apparaître de charmantes cascades. Ailleurs, on a créé des fossés aux courbes douces et naturelles.

Ces milieux humides présentent des aires favorables à la vie de la faune. Ceci dit, depuis les travaux d'aménagement, on peut constater une accumulation de sédiments parfois importante dans les aires humides.

Vers 1954, pour des raisons de moralité, le maire *Jean Drapeau* a fait éliminer toute végétation hormis les grands arbres et le gazon dans de vastes secteurs. S'ensuivirent crevasses profondes, arbres déracinés ou brisés par le vent. Pour réparer cette bévue, 60 000 arbres ont été plantés vers 1960. De ce nombre, 40 000 sont des épinettes, une espèce inadéquate, qui périclitent peu à peu. Les centaines d'érables de Norvège ont eu un destin contraire. Ils se répandent aujourd'hui, au détriment des arbres et des sous-bois indigènes. La régénération naturelle est abondante, à preuve ces 30 000 frênes qui représentent plus du quart des arbres du parc. Des travaux sylvicoles ont,

par conséquent, été faits pour favoriser des espèces intéressantes de manière à ce que la forêt recouvre peu à peu sa diversité écologique naturelle.

Au total, 12 000 arbres et 230 000 arbustes ont été plantés. Des sous-bois ont ainsi été colonisés, des végétaux habillent maintenant les nouveaux aménagements et les vastes aires autrefois dévastées autour des grandes infrastructures de voirie, d'aqueduc ou de télécommunication.

Les autres interventions se distinguent plutôt par leur grande discrétion et leur souci d'intégration au milieu naturel.

En janvier 1998, le verglas a complètement chamboulé les priorités relatives à la restauration des milieux naturels. Il fallut exécuter rapidement des travaux de sécurisation du site et de ramassage des branches. Puis, des travaux sylvicoles de très grande envergure furent exécutés sur l'ensemble du parc, d'abord dans les aires ouvertes puis sur les aires boisées. L'organisme Sauvons Montréal a décerné un sorbet à l'orange à cette série d'interventions menée par la Ville avec le soutien des Amis de la montagne.

Ces travaux d'après-verglas réalisés en 1998 et en 1999 ont coûté près de sept millions de dollars. Des subventions provenant principalement du gouvernement québécois ont couvert ces mesures à court terme réalisés dans les deux années suivant cet événement destructeur.

La vigoureuse régénération d'espèces envahissantes pose certains problèmes quant à la conservation ou le retour à la diversité écologique naturelle des aires boisées. Des mesures seront donc nécessaires à court ou moyen terme pour mieux contrôler les espèces envahissantes et pour favoriser la régénération de la large palette d'espèces caractéristiques de ces milieux naturels.

À ce problème, s'est ajouté la réduction constante de la superficie des aires gazonnées, laissant place à des aires boisées souvent colonisées par des espèces peu intéressantes ou même indésirables tel le nerprun cathartique.

Les Amis ont subventionné une étude pour comparer l'évolution de certaines zones témoins avec certaines zones semblables ayant fait l'objet de travaux sylvicoles soignés.

L'ampleur générale des investissements requis pour les travaux réalisés entre 1992 et 1997 correspond assez bien aux prévisions initiales. Cependant, depuis ce temps, le verglas et une autre dégradation font en sorte qu'il faudrait mener d'autres interventions. Celles-ci devraient découler entre autres d'un monitoring mené dans le parc pour connaître l'efficacité des différentes mesures prises, monitoring annoncé dans le *Plan de mise en valeur du mont Royal*.

L'amélioration de l'accessibilité ou plutôt sa canalisation a-t-elle pu être conjuguée au processus de naturalisation. Le monitoring des différents secteurs devrait montrer que ce préjugé largement répandu ne correspond pas tout à fait à la réalité.

Grâce à la signalisation qui couvre l'ensemble du parc, les visiteurs s'orientent plus facilement et découvrent des secteurs méconnus. Toute la signalisation basse a été arrachée par les vandales. La signalisation directionnelle plus haute a perdu son éclat, brûlée par les rayons du soleil. Une

partie des information sont désuètes, le centre d'information ayant été transféré à la maison Smith, par exemple.

L'accessibilité à la montagne

Les travaux réalisés ont amélioré considérablement l'accessibilité à la montagne depuis les arrondissements du Plateau Mont-Royal et d'Outremont. Contrairement à la crainte manifestée par tant de citoyens lors de la consultation, cette amélioration s'est faite tout en préservant ou améliorant la régénération des milieux naturels.

Le réaménagement des aires aménagées et des accès

Interventions proposées au Plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal	Estimés	Réels
REAMÉNAGEMENT DES AIRES AMÉNAGÉES ET DES ACCÈS		
Escarpement, réaménagement du belvédère Camillien-Houde	900	1045
Sommet, restauration de l'esplanade du grand chalet	2200	3431
Sommet, implantation de la plate-forme d'observation à 360 degrés	1300	0
Pentes boisées, entrée et aire récréative face à l'hôpital Général	375	0
Pentes boisées, réaménagement de l'entrée Cedar- Côte-des-Neiges	275	0
Lac aux Castors, aménagement paysager, plantation, éclairage, signalisation	500	0
Entrée Peel, aménagement d'une place d'accueil	1200	0
Côte Placide, aménagement des abords du quartier général des incendies	350	0
Côte Placide, restauration du monument et de la place G.-E.Cartier	650	0
Côte Placide, éclairage de la place G.-E.Cartier	500	+
Parc Jeanne-Mance, aménagement de l'axe Rachel (plantation, place publique)	750	335
TOTAL, REAMÉNAGEMENT AIRES AMÉNAGÉES ET ACCÈS	9000	4811
Les coûts estimés et réels sont en milliers de dollars.		

Cette série d'interventions a suscité beaucoup de commentaires lors de la consultation publique de 1990 sur le *Plan préliminaire de mise en valeur du Mont-Royal*. Bien des gens voyaient ces interventions comme des entorses à la vision d'Olmsted, vision qu'ils souhaitaient voir respectée dans les grandes orientations données au parc du Mont-Royal.

Le réaménagement de l'esplanade devant le grand chalet, en 1991, fut la première intervention majeure réalisée à ce niveau. Les coûts de cette intervention ont excédé les prévisions, en partie parce qu'il fallait d'abord stabiliser le mur d'enceinte et remplacer la magnifique balustrade de calcaire ouvragée entourant ce haut lieu de Montréal. Le réaménagement a permis de remplacer une vaste surface en asphalte par une surface en granite bordée de bacs de plantations et de mobilier urbain. Le site a été baptisé belvédère Kondiaronk en 1994

Le belvédère Camillien-Houde, est le rendez-vous de milliers d'automobilistes ou de touristes venus en autocars. Il a été réaménagé en 1996 pour mieux s'intégrer à la montagne. Des surfaces autrefois asphaltées sont maintenant plantées d'arbres ou d'arbustes qui encadrent les vues. Deux petits observatoires entourés d'une balustrade métallique accueillent les groupes de visiteurs qui jouissent d'une vue sur le stade olympique et le nord de Montréal. L'escalier menant au Sommet a été reconstruit. De petits balcons permettent de profiter des vastes paysages offerts.

La deuxième grande intervention de ce type touche le belvédère Camillien-Houde, réaménagé de fond en comble en 1996. Ce site d'une grande importance touristique était dans un état de décrépitude et n'offrait pas un cadre visuel digne d'une destination touristique prioritaire vue par des centaines de milliers de visiteurs chaque année. La planification de ce réaménagement a profité de l'expertise développée précédemment dans le parc au niveau de l'intégration au milieu naturel. Cette intervention s'est méritée un prix orange de Sauvons Montréal et un prix de l'Association des architectes paysagistes du Québec.

Le projet de réaménagement du secteur où se trouve l'antenne de la Ville de Montréal a suscité une controverse lors de la consultation populaire sur le mont Royal. Certains y voyaient une entorse à la vision d'Olmsted. Pourtant, les écrits et les plans d'Olmsted pour le parc du Mont-Royal montrent que ce dernier voulait y ériger un bâtiment qu'il appelait « Crown of the Mountain ». La mise en valeur de ce lieu est un élément fondamental de son design.

L'agrandissement de la voûte de télécommunication de la Ville récemment complété a permis d'offrir un niveau adéquat de ventilation-climatisation aux installations de télécommunication. La conception de cet agrandissement a été faite de manière à rendre la présence de cette structure encore plus discrète depuis l'accès principal venant du chemin Olmsted. La nouvelle structure se présentera sous peu comme un large podium verdoyant qui pourra éventuellement permettre l'installation d'une structure d'observation adaptée à la nature unique de cet endroit, un lieu qu'Olmsted célébrait par un observatoire appelé « Crown of the Mountain ».

Les points d'accès au parc n'ont pas été réaménagés. Cependant, les projets en cours concernant l'échangeur des Pins / du Parc et l'échangeur Remembrance / Côte des Neiges permettront d'améliorer de manière spectaculaire l'accessibilité à la montagne. L'aménagement de plusieurs accès dépend partiellement de la requalification des voies de circulation adjacentes.

La création d'une terrasse sur le toit du pavillon du parc Jeanne-Mance avait pour but de créer un point d'observation vers la montagne et le monument à Sir George-Étienne-Cartier. Le monument à Sir George-Étienne-Cartier même devrait faire l'objet d'études visant sa restauration au cours des prochaines années. Le réaménagement éventuel de l'avenue du Parc et de l'échangeur du Parc / des Pins pourrait avoir une influence sur le réaménagement de l'esplanade entourant le monument et sur la traverse piétonne et cyclable entre ce lieu de rassemblement et la terrasse aménagée dans le parc Jeanne-Mance.

Les premiers aménagements réalisés Belvédère Kondiaraonk et Camillien-Houde demandent certaines interventions complémentaires.

Des travaux divers

Interventions proposées au Plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal	Estimés	Réels
TRAVAUX DIVERS		
Dans le parc du M-R, secteurs lac aux Castors et maison Smith		
Lac aux Castors, restauration du lac et de ses abords	1600	25
Lac aux Castors, réaménagement des aires récréatives existantes *canons à neige 39	900	0
Lac aux Castors, réaménagement du terrain de jeux pour enfants	650	0
Lac aux Castors, aménagement de nouvelles aires récréatives	250	0
Maison Smith, réaménagement du secteur	2550	35
Maison Smith, démantèlement des stationnements	250	0
SOUS-TOTAL, TRAVAUX DIVERS, parc du M-R, lac et Smith	6200	60
Dans le parc du Mont-Royal, autres secteurs		
Sommet, restauration de la croix et de ses abords	575	50
Sommet, aménagement des abords des installations de Radio-Canada *Clôture autour de Radio-Canada	250	150
*Entrée Peel, restauration du muret entre la rue Redpath-Crescent et le parc Jeanne-Mance, réfection ou amélioration des terrains sportifs (soccer, volley) Soccer	2200	40
Surface de gazon sablé		1108
Gradins terrains soccer 250		
Réfection surface de jeu (à venir)		
Tennis		222
Volleyball		
Balle-molle 2004 à inscrire		
Balle-molle 2005 à inscrire		
Jeanne-Mance, relocalisation du terrain de jeux pour enfants	350	62
Jeanne-Mance, aire de compostage, dalle et clôture 14		
Jeanne-Mance, amélioration générale du parc (plantations, mobilier, sentiers)	1150	10
SOUS-TOTAL, TRAVAUX DIVERS, parc du M-R, autres	4525	1642
Dans le parc du Mont-Royal, ensemble des secteurs		
*nouvelle signalisation	175	177
*acquisition de l'œuvre d'art de Gilbert Boyer, la "montagne des jours"		42
SOUS-TOTAL, TRAVAUX DIVERS, parc du M-R,	175	219
TOTAL, TRAVAUX DIVERS, parc du M-R	10900	1921

FRAIS AFFÉRENTS		
Dans le parc du Mont-Royal, ensemble des secteurs,		
*honoraires professionnels, PTI conception interne Ville de Montréal		2386
*honoraires professionnels, PTI firmes		406
*achat d'équipements pour l'entretien de nouveaux aménagements		180
TOTAL, FRAIS AFFÉRENTS, ENSEMBLE DU PARC DU M-R		2972
Les coûts estimés et réels sont en milliers de dollars.		

Le parc Jeanne-Mance est inclus dans l'étude du parc du Mont-Royal parce qu'il fait partie de cette entité au Plan préliminaire. D'ailleurs la charte de la Ville de Montréal considère ce parc, tout comme le parc Thérèse-Casgrain comme parties intégrantes du parc du Mont-Royal. Le parc Jeanne-Mance a été l'objet d'investissements importants, particulièrement dans le domaine des équipements sportifs.

Le bilan des travaux en paysage par type d'intervention

Interventions proposées au	Estimés	Coûts
Plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal		
Restauration des milieux naturels	9725	4094
Restauration et aménagement du chemin Olmsted	7850	2810
Réaménagement des aires aménagées et des accès	9000	4811
Restauration des escaliers	4325	845
Travaux divers	10900	1921
PAYSAGE, PARC DU MONT-ROYAL	37350	12562
PAYSAGE, PARC JEANNE-MANCE	4450	1919
SOUS-TOTAL PAYSAGES, VERGLAS EXCLUS	41800	14481
Imprévus 10% et travaux d'après verglas relatifs aux arbres	4180	6652
SOUS-TOTAL PAYSAGES, IMPRÉVUS ET VERGLAS INCLUS	45980	21133
Frais afférents	0	2972
SOUS-TOTAL PAYSAGES, IMPRÉVUS, VERGLAS, HONORAIRES INCLUS	45980	24105
Les estimés et coûts réels sont en milliers de dollars.		

Si certains secteurs ont été l'objet de plus de travaux que d'autres il en va de même des différents types d'intervention.

Les bâtiments et l'électricité

Interventions proposées au Plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal	Estimés	Réels
RESTAURATION DES BÂTIMENTS		
Dans le parc du Mont-Royal		
Sommet, restauration du grand chalet	1500	
*accès universel, rampe pour handicapés		82
*toiture de tuiles		800
*toilettes		
*enveloppe		2275
*restauration des tableaux		82
Lac aux Castors, rénovation du pavillon	350	
* toilettes	0	121
Maison Smith, restauration	575	1203
*exposition Monte Real		100
*plomberie, équipement et mobilier du café	49	
*terrasse du café (2005)		
Pentes boisées, restauration de l'abri et de la station de pompage	175	0
Piedmont, implantation d'une petite cabane à sucre	150	0
Côte placide, recyclage du bâtiment du quartier général des incendies	2000	0
Côte placide, rénovation de la "maison blanche" et aménagement	575	0
Parc Jeanne-Mance, construction de bâtiments de service	600	813
TOTAL, RESTAURATION DES BÂTIMENTS, parc du M-R	5925	5476

RÉFECTION DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE		
*Sommet, conversion électrique grand chalet	0	30
*Sommet, entrée électrique, antenne de la Ville	0	66
*Sommet, éclairage de la croix par fibre optique plutôt que par ampoules		299
Lac aux Castors, éclairage signalisation,	400	0
*Lac aux Castors, entrée électrique, pavillon	0	58
*Maison Smith, entrée électrique	0	66
*conduits entre le 1800 Remembrance et le remonte-pente	0	130
*parc Jeanne-Mance, électricité et éclairage (ajouter 274)	0	182
TOTAL, RÉFECTION SYSTÈME ÉLECTRIQUE, parc du M-R	400	831
10% imprévus	633	
SOUS-TOTAL, BÂTIMENTS ET ÉLECTRICITÉ	6958	6043
Honoraires professionnels		
SOUS-TOTAL, BÂTIMENTS ET ÉLECTRICITÉ		

Les estimés et coûts réels sont en milliers de dollars. Les estimés touchant les bâtiments avaient été très largement sous-évalués.

*les honoraires professionnels sont inclus dans les derniers contrats en bâtiments mais n'étaient pas comptabilisés de manière propre pour les travaux faits avant 1996

L'analyse des travaux sur les bâtiments se fera d'est en ouest, de manière à faire ressortir la problématique des bâtiments au centre et sur le versant est du parc du Mont-Royal.

En 200 ?, le pavillon du Lac-aux-Castors vu une augmentation considérable de la capacité des services sanitaires qui précédemment ne suffisaient pas à la demande, lors des périodes de pointe. L'année 2005 verra l'ensemble du bâtiment faire l'objet d'une restauration respectueuse de sa valeur comme patrimoine moderne de Montréal. La partie non patrimoniale du bâtiment, celle des services de restauration et de location sera remaniée profondément pour la rendre plus fonctionnelle.

Plus à l'est, le bâtiment d'entretien du parc a vu la clôture initiale située en façade se détériorer. L'arrière du bâtiment observable depuis les abords du lac aux Castors a vu les structures disparates s'accumuler.

Encore plus à l'est, le bâtiment qui héberge la cavalerie a vu des travaux menés pour en améliorer le fonctionnement. Pour faciliter l'entraînement des chevaux, un carrousel a été ajouté.

Au cœur du parc, les deux bâtiments les plus anciens du parc, la maison Smith et le grand chalet ont faits l'objet de travaux de grande envergure.

La maison Smith a été restaurée par les Amis de la montagne, avec le soutien de la Ville de Montréal et du gouvernement du Québec. Au printemps 1999, ce bâtiment est devenu le pôle d'accueil du parc, géré par les Amis et le Centre de la montagne. Un centre d'interprétation et une boutique de souvenirs y ont été implantés. En 2004, la Ville a subventionné la création d'un petit café. 2005 devrait voir une terrasse s'ajouter.

Le grand chalet a vu ses parements extérieurs, sa maçonnerie, ses portes et ses fenêtres restaurés. Le grand emmarchement en façade du bâtiment a vu sa structure reconstruite et le marches de granite recyclé. Le réaménagement des trois terrasses, la frontale et les deux latérales, visait à permettre l'installation de portes, qui comme à l'origine du bâtiment, s'ouvraient pleinement sur la grande salle. Cette dernière a retrouvée sa splendeur d'origine grâce à une restauration méticuleuse, oeuvres d'art, marbres... L'éclairage amélioré permet de souligner certains éléments du décor et de donner plus d'ambiance. Le déménagement du Centre de la montagne a dégagé un espace à l'étage pour créer une salle polyvalente. Au sous-sol, les services sanitaires ont été complètement réaménagés de façon à offrir un service nettement supérieur. Le reste du sous-sol demeure voué aux archives. Les débarcadères et les aires de services mécaniques restent problématiques tout comme l'accessibilité au bâtiment et particulièrement aux toilettes lors des événements spéciaux.

Entre le chalet et le monument à Sir George-Étienne-Cartier, il n'y a actuellement aucune fontaine à boire accessible au public, aucune toilette, aucun abri contre la pluie, aucun lieu d'interprétation. Deux fontaines à boire bordent le monument à Sir George-Étienne-Cartier. Les téléphones publics ne peuvent être trouvés qu'au belvédère Camillien-Houde.

Radio-Canada a installé une clôture autour des installations principales de télécommunication de Montréal. Cette intervention évitera à l'avenir qu'un citoyen ne s'expose à nouveau à des niveaux de rayonnement micro-ondes très élevés en grim pant dans la tour de télécommunication. Ceci dit, cette intervention empêche clairement toute forme d'accessibilité publique au bâtiment et à ses services.

Les installations de télécommunication de la Ville ont fait l'objet de travaux de grande envergure pour assurer une ventilation et une climatisation d'équipements de transmission à la fois très compacts et très générateurs de chaleur. L'apparence générale de ce bâtiment sera transformée radicalement au printemps 2005, le vocabulaire architectural s'apparentant au chalet de la montagne et au petit pont construit à l'arrière de ce bâtiment.

Le Plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal prévoyait la création d'une plateforme d'observation 360⁰ à proximité de ces installations de télécommunication. Lors de la consultation plusieurs personnes avaient contesté la pertinence d'une telle construction, arguant qu'elle serait contraire à la vision de Frederick Law Olmsted et qu'une mise en valeur des différents points d'observation dans le parc était préférable. L'analyse détaillée de la vision d'Olmsted révèle qu'une telle construction constituait au contraire un élément fondamental du concept d'Olmsted. Partout dans le secteur du Sommet, les points de vue ont été mis en valeur, sentier de l'escarpement, points de vue en bordure du chemin Olmsted... En conséquence, l'aménagement paysager qui sera finalisé au printemps 2005 est conçu pour permettre de créer une telle plateforme.

La centrale des incendies n'a pas fait l'objet de travaux ayant amélioré le service au public.

Le centre sportif construit par McGill conformément au Plan de mise en valeur du mont Royal offre certains services complémentaires au parc. Peu de citoyens réalisent ce maillage, croyant que le bâtiment s'adresse exclusivement à la clientèle de McGill. C'est que la Ville n'a pas jugé pertinent de requérir une partie de l'espace négocié dans ce bâtiment comme base d'opération pour le parc du Mont-Royal.

En 1997, un nouveau chalet a été construit dans le parc Jeanne-Mance. Ce projet très discret a été planifié en fonction du réaménagement probable de l'avenue du Parc et des abords du monument à Sir George-Étienne-Cartier.

Les deux nouveaux bâtiments construits ou agrandis par la Ville depuis le Plan sont remarquables par leur discrétion dans le paysage. Il s'agit d'interventions semi enfouies dans le parc Jeanne-Mance et à la tour de télécommunication. Ce sont des bâtiments conçus au service du parc du Mont-Royal et non avec une vision d'un parc du Mont-Royal à leur service.

L'ancien abri du terminus de tramway à l'intersection des avenues du Parc et du Mont-Royal, surnommé la maison blanche devra un jour ou l'autre être réaménagé. Le magnifique bâtiment qui sert actuellement de quartier général pour le Service de prévention des incendies changera peut-être de vocation dans la foulée de la création de la nouvelle Ville de Montréal. Le Plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal prévoyait des investissements de deux millions de dollars pour lui donner une nouvelle vocation pour le public.

La mise aux normes du système électrique des bâtiments et d'installations dans le parc a requis des investissements substantiels, qui ont été comptabilisés dans les travaux relatifs aux immeubles.

Le total des investissements réalisés ou en cours de réalisation dépassera largement les prévisions de 1990.

La voirie

	Estimés	Coûts
Travaux de voirie	7100	1803
10 % imprévus	710	
SOUS-TOTAL, VOIRIE	7810	1803
Honoraires professionnels		
SOUS-TOTAL, VOIRIE	7810	1803

Les estimés et coûts réels sont en milliers de dollars.

Le Service des travaux publics et de l'environnement a fourni une liste de soumission touchant les interventions réalisées sur le territoire entourant la montagne. La difficulté consiste à savoir quelle partie s'applique au présent exercice. Les interventions suivantes s'inscrivent à coup sur dans la démarche exprimée dans le *Plan de mise en valeur du mont Royal*. Plusieurs autres interventions devraient aussi s'y retrouver si une analyse plus poussée du document fourni par le Service des travaux publics et de l'environnement était poursuivie.

L'avenue du Parc, l'échangeur des Pins / du Parc et ses abords ne sont pas comptabilisés dans le présent item. Ils apparaissent plutôt dans le volet de l'étude touchant les voies périphériques à la montagne.

Les travaux de voirie réalisés jusqu'à présent dans le parc ont surtout consisté en des ouvrages de stabilisation de voies ou de sols instables. On y retrouve aussi la réfection d'infrastructures routières. En conséquence, étant donné l'absence de travaux de très grande ampleur, la précision des estimés du Plan préliminaire ne peut donc être validée.

Le Plan préliminaire proposait l'élimination des stationnements dans les secteurs du lac aux Castors et de la maison Smith. Le consensus qui se dégagait des consultations semblait plutôt aller vers une reconfiguration majeure de ces infrastructures. De même, les voies de circulations devaient être rendues plus compatibles avec la vocation de contemplation et de détente du parc.

Le Plan de mise en valeur comptabilisait-il l'échangeur Remembrance dans le parc du Mont-Royal ??

Les distinctions entre la voirie dans le parc et en périphérie de la montagne apparaissant au plan préliminaire de mise en valeur créent une distorsion.

LES INVESTISSEMENTS DANS LE PARC DU MONT-ROYAL ET SES ABORDS IMMÉDIATS

Les travaux en paysage

La présente section regroupe les investissements du programme triennal d'immobilisation et les frais reliés aux travaux d'après-verglas

La séquence des aménagements PTI en paysage réalisés dans le parc du Mont-Royal

Le tableau ci-après montre la séquence des investissements réalisés dans le parc du Mont-Royal et à ses abords par la direction des sports, des parcs et des espaces verts ou son équivalent, dans le cadre du programme triennal d'investissements.

**PARC DU MONT-ROYAL
CONCEPTIONS ET RÉALISATIONS**

**SERVICE DES PARCS, JARDINS ET ESPACES VERTS
DIVISION DE L'AMÉNAGEMENT DES PARCS**

Avril 1991	Réaménagement du parc du Mont-Royal Phase II - Secteur chalet	2 637 607,00 \$
Août 1991	Réaménagement du chemin Olmsted entre la maison Smith et le grand chalet	793 092,00 \$
Novembre 1991	Services professionnels - Drainage du sommet et de l'escarpement	5 000,00 \$
Novembre 1991	Services professionnels - Renaturalisation, érosion et sentiers du sommet	15 000,00 \$
Mai 1992	Services professionnels - Étude complémentaire des vestiges du funiculaire	5 000,00 \$
Mai 1992	Services professionnels - Conception - Travaux d'ingénierie	5 000,00 \$
Juin 1992	Travaux de renaturalisation	141 400,00 \$
Juin 1992	Travaux d'aménagement préliminaires	250 877,00 \$
Décembre 1992	Services professionnels - Conception - Travaux de drainage	40 175,00 \$
Février 1993	Travaux de plantation et production des végétaux	298 100,00 \$
Mars 1993	Services professionnels - Conception - Signalisation et interprétation	143 823,00 \$
Juin 1993	Aménagement du sentier de l'escarpement	722 742,00 \$
Juin 1993	Finalisation des travaux de drainage	629 660,00 \$
Juin 1993	Services professionnels - Conception des escaliers	161 854,00 \$
Octobre 1993	Ouvrages complémentaires de drainage	362 514,00 \$
Mai 1994	Finalisation des travaux sur le sommet	1 627 615,35 \$
Juin 1994	Signalisation (phase 1)	177 413,01 \$
Juin 1994	Escaliers Trafalgar, Drummond et du Musée	1 034 434,43 \$
Mai 1995	Reconstruction du pont près du chalet, réaménagement des sentiers en périphérie et éclairage	336 000,00 \$
Été 1995	Réaménagement du belvédère Camillien-Houde incluant l'escalier C.-Houde (projet du PTRIU)	1 160 000,00 \$
	Restauration du secteur du Piedmont, phase 1	815 000,00 \$
Avril 1996	Acquisition de l'oeuvre La montagne des jours	42 000,00 \$
Avril 1996	Végétaux et autres matériaux (terre)	98 000,00 \$
Mai 1996	Restauration du secteur du Piedmont, phase 2	555 000,00 \$

Sept. 1996	Reconstruction du chalet du parc Jeanne-Mance et réaménagement de la patinoire; travaux d'aménagement (Dont 100 000,00 \$ par le SPJEV et le reste par le SI)	912 700,00 \$
Mars 1997	Aménagement en périphérie du nouveau chalet	230 000,00 \$
Juin 1997	Aire de jeux pour les 2-6 ans (projet Saturn/Kompan) (Dont 15 000,00 \$ par le SPJEV et le reste en don)	62 000,00 \$
Sept. 1998	Réaménagement du chemin Olmsted, portion près de l'hôpital Royal-Victoria et travaux d'électricité	788 500,00 \$
Déc. 1998	Drainage des abords de la maison Smith au parc du Mont-Royal	9 960,00 \$
Oct. 1999	Drainage au parc du Mont-Royal	54 680,00 \$
Août 2001	Étude d'avant projet d'une patinoire au Lac-aux-Castors	29 906,00 \$
Sept. 2001	Réfection du pavage d'un sentier (près Cedar)	38 825,00 \$
Sept. 2001	Amélioration de l'éclairage du sentier le long de la rue de l'Esplanade au parc Jeanne-Mance	181 530,00 \$
Nov. 2003	Reconstruction de l'escalier de l'Escarpement, phase 1, démolition	20 194,00 \$
Juin 2004	Reconstruction de l'escalier de l'Escarpement, honoraires profs.	24 500,00 \$
Août 2004	Inventaire de l'avifaune du mont Royal - services professionnels	14 890,00 \$
Août 2004	Jeanne-Mance réfection du système d'éclairage des tennis et sentiers	274 050,00 \$
Août 2004	Maison Smith, mobilier pour le café	12 272,00 \$
Août 2004	Maison Smith, équipements pour le café (lave-verre, etc.)	14 608,00 \$
Août 2004	Maison Smith, électricité et plomberie pour le café	22 600,00 \$
Août 2004	Jeanne-Mance, réfection des gradins du terrain de soccer	250 007,00 \$
Août 2004	Jeanne-Mance, pose de dalles de béton pour l'aire de compostage	7 500,00 \$
Août 2004	Jeanne-Mance, construction d'une clôture pour l'aire de compostage	6 980,00 \$
Sept. 2004	Reconstruction de l'escalier de l'Escarpement, travaux	713 655,00 \$
Déc. 2004	Fourniture de 2 canons à neige pour piste de toboggans lac aux Castors	31 574,00 \$
Déc. 2004	Dépense supplémentaire pour les canons à neige - lac aux Castors	6 902,00 \$
Total		15 775 133,00 \$

Note : Les argents votés listés ci haut proviennent seulement des budgets PTI du SLPDC, du SPJEV, et du S?????. D'autres travaux ont été réalisés dans le parc et en périphérie depuis 1991, travaux dont les budgets proviennent d'autres services. Ils ne sont pas énumérés dans la présente liste

Le tableau ci-après diffère du tableau précédent parce qu'il exclut le volet étude et conception. Les projets dans le parc Jeanne-Mance et dans les parcs entourant le parc du Mont-Royal ont été enlevés, pour apparaître dans des tableaux séparés.

Date d'octroi	Montant Octroyé	Nom de soumission
90		Portion de la piste cyclable Rachel -Côte Placide
Avr-91	2 637 600 \$	Réaménagement du parc du Mont-Royal, Phase II- secteur chalet
Août-91	793 100 \$	Réaménagement du chemin Olmsted entre la maison Smith et le chalet
Juin-92	141 400 \$	Travaux de naturalisation – Sommet et Escarpement
Juil-92	250 900 \$	Travaux d'aménagement préliminaires – Sommet et Piedmont
Févr-93	298 100 \$	Travaux de plantation et production des végétaux
Mai-93	722 700 \$	Aménagement du sentier de l'Escarpement (incluant la clôture Camillien-Houde et le muret Redpath-Crescent)
Juin-93	629 700 \$	Finalisation de travaux de drainage (majeurs au Sommet)
Oct-93	362 500 \$	Ouvrages complémentaires de drainage (Piedmont et Serpentin)
Mai-94	1 627 600 \$	Finalisation des travaux sur le Sommet
Juin-94	177 400 \$	Signalisation, phase I – ensemble du parc
Juil-94	300 000 \$	Escalier Trafalgar*
Mai-95	336 000 \$	Reconstruction pont près du chalet, réaménagement sentiers et éclairage
Juin-95	1 065 000 \$	Travaux de naturalisation en régie
Juil-95	1 160 000 \$	Réaménagement du belvédère Camillien-Houde et escalier (PTRIU)
Nov-95	815 000 \$	Restauration du secteur du Piedmont, phase 1 **
Mars-96	42 000 \$	Acquisition de l'œuvre : La montagne des jours
Avr-96	98 000 \$	Végétaux et autres matériaux –abords belvédère Camillien-Houde
Mai-96	555 000 \$	Restauration du secteur du Piedmont, phase 2
Sept-98	20 000 \$	Drainage aux abords de la maison Smith
Sept-98	658 500 \$	Réaménagement du chemin Olmsted –près de l'hôpital Royal-Victoria***
	150 000 \$	Abords de la tour de transmission de Radio-Canada et autres
Oct-99	55 000 \$	Travaux de drainage complémentaires
01		Éclairage monument à Sir George-Étienne-Cartier
Sept-01	38 800 \$	Réfection du pavage du sentier près de l'avenue Cedar
		Escalier de l'Escarpement Patinoire
	12 934 300 \$	Total, paysage parc du Mont-Royal, PTI
<p>* Partie d'un contrat, dont 734 434 \$ est comptabilisé dans les travaux en périphérie du parc du Mont-Royal pour les escaliers Drummond et du Musée</p> <p>** Incluant l'inventaire archéologique du site préhistorique BjFj-97</p> <p>***Partie d'un contrat de 788 500 \$ dont 130 000 \$ en électricité est reporté dans le décret 2 Québec après-verglas</p>		

Les améliorations apportées par les cols bleus de la Ville de Montréal au parc du Mont-Royal n'apparaissent généralement pas dans le présent bilan, hormis certains travaux de naturalisation et d'après-verglas comptabilisés. Cette liste n'inclut pas les dépenses d'opération, d'entretien, ni les sommes versées chaque année au Centre de la montagne par la Ville de Montréal.

La liste précédente vaut surtout pour le total des investissements, parce que une description générale peut regrouper des travaux de nature différente mais complémentaire. L'analyse détaillée de ces investissements sera faite aux chapitres sur les types d'intervention, sur les secteurs, sur les bailleurs de fonds et sur la répartition dans le temps.

La séquence des aménagements PTI en paysage réalisés dans le parc Jeanne-Mance

Date d'octroi	Montant octroyé	Nom de soumission
Mai-89	102 000 \$	Surfaçage de 6 terrains de tennis
Sept-89	1 108 000 \$	Terrain de football-soccer, surface synthétique
90	5 000 \$	Piste cyclable Rachel
95	120 000 \$	Surfaçage des 6 autres terrains de tennis
Sept-96	100 000 \$	Portion paysage de la construction du chalet du parc Jeanne-Mance
Mars-97	230 000 \$	Aménagement en périphérie du nouveau chalet
Juin-97	62 000 \$	Aire de jeux 2-6 ans, (Saturn)
99	10 000 \$	Plantations après-verglas, (Québec)
1 737 000 \$		Total, parc Jeanne-Mance

Les terrains qui composent le parc Jeanne-Mance ont été acquis par la Ville de Montréal, en juin 1872, dans le cadre de l'opération foncière de très large envergure qui a permis la création du parc du Mont-Royal. Par la suite, l'avenue qui s'appelle aujourd'hui du Parc a été construite, séparant en deux cet espace vert. C'est probablement pourquoi, en 1976, le plan indiquant le territoire du mont Royal protégé par la charte de la Ville de Montréal incluait le parc Jeanne-Mance.

Les travaux sylvicoles réalisés suite au verglas de janvier 1998

Date d'octroi	Montant octroyé	Nom d'activité ou de soumission
98	564 000 \$	Projet verglas, ramassage de branches (Ottawa)
98	2 548 000 \$	Décret 1 (Québec)
98	425 400 \$	Décret 2 (Québec) *
98	1 900 000 \$	Élagage et abattage, décret 2 (Québec) *
98	1 000 000 \$	Travaux en régie (Ville) estimé approximatif
99	200 000 \$	Plantation d'arbres, décret 2 (Québec) *
00	15 000 \$	Plantations d'après-verglas (Amis de la montagne)
	6 652 400 \$	Total, travaux d'après-verglas (6 712 400)
* les montants du décret 2 demandent à être validés		

Des travaux sylvicoles de cette ampleur sont apparus essentiels parce qu'il paraissait impensable de traiter les boisés du parc du Mont-Royal comme les réserves naturelles en raison de son très fort achalandage, près de trois millions de personnes par année et de la propension que les fêtards nocturnes ont d'y faire des feux.

Les travaux sylvicoles qui ont suivi le verglas, à l'instar des autres travaux sylvicoles, n'ont pas été financés comme dépenses capitalisables. Ceci dit, ces interventions participent de manière importante à la qualité des milieux forestiers de la montagne et, par le fait même, ajoutent à la valeur du parc du Mont-Royal et de la montagne en général.

Les investissements PTI en architecture et en électricité

Date d'octroi	Montant Octroyé	Nom de soumission
Restauration ou construction de bâtiment		
Vers 90	82 000 \$	Grand chalet, accès universel, rampe pour handicapés
Vers 91	800 000 \$	Grand chalet, toiture de tuiles
Sept-96	813 000 \$	Chalet, parc Jeanne-Mance*
Vers 98	1 203 000 \$	Maison Smith, (Amis, Montréal, Québec, Ottawa)
Vers 99	100 000 \$	Exposition Monte Real
Vers 99	121 000 \$	Pavillon du Lac aux Castors, toilettes
Vers 00		Grand chalet, toilettes
Vers 01	2 275 000 \$	Grand chalet, 1 000 000 \$ (Montréal, Québec) Restauration des tableaux du grand chalet
5 394 000 \$		Total, restauration ou construction de bâtiment
Réfection du système électrique, sauf chemin Olmsted		
	30 000 \$	Grand chalet, conversion électrique
	66 000 \$	Antenne de télécommunications de la Ville, entrée électrique
	299 000 \$	Éclairage de la croix par fibre optique
	58 000 \$	Entrée électrique, pavillon, lac aux Castors
	66 000 \$	Maison Smith, entrée électrique,
Sept-98	130 000 \$	Abords de la glissoire du lac aux Castors, conduits**
Sept-01	181 500 \$	Parc Jeanne-Mance, près avenue Esplanade, amélioration de l'éclairage
830 500 \$		Total, réfection du système électrique
<p>Note : Les travaux en électricité ont été réalisés par le Service des immeubles, exception faite de la restauration de la maison Smith, par les Amis de la montagne, des abords de la glissoire du lac aux Castors et du parc Jeanne-Mance par le Service des parcs et espaces verts.</p> <p>* Contrat de 913 000 \$ dont 100 000 \$ comptabilisé en PTI paysage</p> <p>** Partie du décret 2 de Québec, travaux d'après-verglas ?</p>		

Les investissements PTI en voirie dans le parc du Mont-Royal et aux abords

Date d'octroi	Montant Octroyé	Nom de soumission
	186 000 \$	Voie Camillien-Houde, revêtement
Vers 92	100 000 \$	Voie Camillien-Houde, stabilisation et mur de soutènement
Vers 92	231 000 \$	Voie Camillien-Houde, stabilisation et mur de soutènement
Vers 96	1 261 000 \$	Chemin Remembrance, surfacage et réfection de trottoir (PTRIU)
	1 778 000 \$	Total, voirie
Tous ces travaux ont été réalisés sous la supervision du Service des travaux publics et de l'environnement		

Un projet de réaménagement de la voie Camillien-Houde a été développé par une firme d'ingénierie, mais non réalisé parce que le total des crédits prévus au programme PTRIU étaient atteints. Les travaux de surfacage d'asphalte réalisés en 2003 dans le stationnement du lac aux Castors n'ont pas été comptabilisés dans le présent tableau.

LES VOIES BORDANT LE MONT ROYAL

Interventions proposées au Plan préliminaire de mise en valeur du mont Royal	Estimés	Réels
AVENUE DU PARC		
Réaménagement du tronçon entre l'avenue Mont-Royal et l'échangeur du Parc/des Pins incluant :	4500	
-aménagement du terre-plein central et des traverses secondaires		
-réaménagement de la traverse principale (axe de la rue Rachel)		
-réaménagement du rond-point, avenue du Parc- avenue Mont-Royal		
SOUS-TOTAL	4500	
ÉCHANGEUR DU PARC-DES PINS		
-réalisation de la solution temporaire (passerelle, place, etc.)	1500	
-démantèlement de l'échangeur et réaménagement du carrefour	8000	
SOUS-TOTAL	9500	
AVENUE DES PINS ET AVENUE CEDAR		
Réaménagement des tronçons entre le chemin de la Côte-des-Neiges et l'échangeur du Parc /des Pins incluant :		
-réfection de la chaussée et de ses abords	3500	
-réaménagement du tronçon Peel- Dr Penfield (trottoirs, traverse)	1500	
-amélioration de la traverse piétonne (axe de la rue Aylmer)	200	
-parc P.-Walters et traverse piétonne (fourche Cedar –des Pins)	100	
Autres items non inclus, i.e. non reliés à la voirie ou au parc du Mont-Royal		
SOUS-TOTAL	5300	
CHEMIN DE LA CÔTE-DES-NEIGES		
Amélioration des abords, plantations et signalisation	1000	
Réaménagement du carrefour Côte-des-Neiges-avenue Cedar	500	
SOUS-TOTAL	1500	
ÉCHANGEUR CÔTE-DES-NEIGES-REMEMBRANCE		
Démantèlement de l'échangeur et réaménagement du carrefour incluant :		
-aménagement du rond-point à l'entrée du parc	3000	
-réaménagement du stationnement de l'Armée (si usage public)	300	
SOUS-TOTAL	3300	

Le Service des travaux publics et de l'environnement a fourni une liste de soumission touchant les interventions réalisées sur le territoire entourant la montagne. La difficulté consiste à savoir quelle partie s'applique au présent exercice. Les interventions suivantes s'inscrivent à coup sur dans la démarche exprimée dans le *Plan de mise en valeur du mont Royal*. Plusieurs autres interventions devraient aussi s'y retrouver si une analyse plus poussée du document fourni par le Service des travaux publics et de l'environnement était poursuivie.

Investissements en voirie sur les voies bordant la montagne Programme Triennal d'Immobilisation		
Date d'octroi	Montant Octroyé	Nom de la soumission
	0 000 \$	Avenue des Pins et avenue Cedar, réfection de la chaussée et amélioration des abords
	000 \$	Réaménagement du tronçon Peel /Dr Penfield, trottoirs, traverses
	000 \$	Amélioration de la traverse piétonne axe Aylmer
	0 000 \$	Traverse piétonne, fourche Cedar / des Pins
	466 000 \$	Amélioration des abords du chemin de la Côte-des-Neiges, planage et revêtement
	350 000 \$	Réaménagement Penfield à Des Pins
	137 000 \$	Avenue du Parc, terre-plein entre l'avenue du Mont-Royal et à mi-chemin entre le chemin de la Côte-Sainte-Catherine et de l'axe Rachel
97 ou 98	160 000 \$	Réaménagement du carrefour Côte-des-Neiges /avenue Cedar
		Total, travaux de voirie sur les voies bordant la montagne

L'échangeur du Parc/des Pins sera démoli en 2005 pour être remplacé par un carrefour sans étage. Le projet en cours de planification permettra de réaménager ce carrefour stratégique non seulement en fonction de la circulation automobile mais aussi des piétons et cyclistes, accès à la montagne et transition d'un quartier à l'autre.

L'étude a largement débordé du strict territoire de l'échangeur actuel pour développer une stratégie qui intègre tant le patrimoine architectural que paysager, les impacts de la circulation véhiculaire sur les résidents des alentours ou les commerces que le transport en commun.

Le paysage actuel et le présent tableau des investissements faits autour de la montagne, particulièrement au niveau des travaux de voirie seront modifiés de manière spectaculaire par ces travaux de grande envergure.

Remembrance ?

Le total des investissements PTI et travaux d'après-verglas

12 934 300 \$	Total, paysage parc du Mont-Royal, PTI
1 737 000 \$	Total, paysage parc Jeanne-Mance, PTI
14 671 300 \$	Total, travaux PTI paysage, parcs du Mont-Royal et Jeanne-Mance
6 652 400 \$	Total, travaux d'après-verglas
????	Total, paysage Conception PTI, travaux PTI et verglas, Parcs du Mont-Royal et Jeanne-Mance
5 394 000 \$	Total, restauration ou construction de bâtiment
830 500 \$	Total, réfection du système électrique
1 778 000 \$	Total, voirie
????	Total, parcs, du Mont-Royal et Jeanne-Mance
<p>Les montants réels des bâtiments et de la voirie sont sous-évalués, en raison de la non compilation de certaines données</p>	

LES FRAIS D'ÉTUDE OU DE CONCEPTION PAR DES FIRMES PROFESSIONNELLES

Date d'octroi	Montant Octroyé	Nom de soumission
nov-91	5 000 \$	Drainage du Sommet et de l'Escarpement
déc-91	15 000 \$	Naturalisation, érosion et sentiers du Sommet
avr-92	5 000 \$	Étude complémentaire des vestiges du funiculaire
mai-92	5 000 \$	Conception travaux d'ingénierie
déc-92	40 200 \$	Conception travaux de drainage
mars-93	143 800 \$	Conception signalisation et interprétation
juil-93	91 900 \$	Devis global d'intervention des escaliers du mont Royal et conception de l'escalier Trafalgar *
nov-95		Analyses sur la vision d'Olmsted concernant les points de vue et les plans d'eau
00	60 000 \$	Inventaire archéologique du site préhistorique BjFj-97 **
août-01	29 900 \$	Analyse comparative d'aires témoins et de zones de travaux d'après-verglas***
		Étude d'avant-projet, patinoire réfrigérée, abords du Pavillon du Lac-aux-Castors
	395 800 \$	Total, firmes professionnelles
<p>* Partie d'un contrat plus large incluant aussi les escaliers Drummond et du Musée, dont les parties relatives à ces deux escaliers sont comptabilisées dans les travaux en périphérie du parc du Mont-Royal</p> <p>** Partie d'un contrat d'aménagement du Piedmont</p> <p>*** (Amis de la montagne)</p>		

Les études historiques et archéologiques ont permis de mieux encadrer les travaux d'aménagement dans les secteurs d'analyse. La séquence d'études de drainage et d'ingénierie a permis de produire des plans, devis et surveillance, incorporés dans des contrats d'aménagement plus larges. Seuls les contrats intitulés *Conception signalisation interprétation* et *Conception de l'escalier Trafalgar* ont conduit à des contrats indépendants.

LA PROVENANCE DES INVESTISSEMENTS

Argent investi par d'autres investisseurs que la Ville de Montréal		
Date d'octroi	Montant Octroyé	Nom de soumission
Gouvernement du Canada		
Juil-95	300 000 \$	Réaménagement du belvédère Camillien-Houde
Vers 95	420 000 \$	Chemin Remembrance, surfaçage et réfection de trottoir (PTRIU)
Vers 98	564 000 \$	Projet Après-verglas, ramassage de branches
Vers 98	100 000 \$	Maison Smith
	150 000 \$	Clôture et aménagement autour des installations de la SRC (SRC)
	1 534 000 \$	Total, Gouvernement fédéral
Gouvernement du Québec		
Juil-94	150 000 \$	Escalier Trafalgar
Juil-95	300 000 \$	Réaménagement du belvédère Camillien-Houde, (PTRIU)
Vers 95	420 000 \$	Chemin Remembrance, surfaçage et réfection de trottoir (PTRIU)
98	2 548 000 \$	Décret 1 (Québec)
98	3 001 000 \$	-130 000 \$? décret 2 (Québec)
Sept-98	130 000 \$	Conduits abords de la glissoire du lac aux Castors, Partie du décret 2 (Québec), travaux d'après-verglas
99	10 000 \$	Plantations après-verglas Jeanne-Mance, (Québec)
Vers 98	100 000 \$	Maison Smith
		\$ Pavillon du Lac aux Castors, toilettes
		\$ Grand chalet, toilettes
01	1 000 000 \$	Grand chalet, phase I et II
	7 239 000 \$	Total, Gouvernement du Québec
Amis de la montagne, citoyens et corporations		
	47 000 \$	Aire de jeux pour 2-6 ans, parc Jeanne-Mance, automobiles Saturn
	800 000 \$	Restauration de la maison Smith
	100 000 \$	Exposition Monte Real
	60 000 \$	Étude d'après-verglas
	15 000 \$	Plantations d'après-verglas, Amis de la montagne
	1 022 000 \$	Total, Amis de la montagne, citoyens et corporations
	9 795 000 \$	Total, autres que la Ville de Montréal
	21 000 000 \$	Ville de Montréal
	32 108 000 \$	Total
Les montants en italique sont sous-évalués		

Le gouvernement du Canada a participé à la mise en valeur du mont Royal, principalement dans le cadre du Programme Tripartite de Réfection des Infrastructures Urbaines, PTRIU, lancé vers 1995. Le gouvernement du Québec a participé à ces investissements dans le cadre de l'entente MCCQ-Ville de Montréal, du même programme PTRIU et des travaux d'après-verglas. Les citoyens corporatifs ou privés, par l'entremise des Amis de la montagne, ont fourni essentiellement pour la restauration de la maison Smith et certains projets d'après-verglas. De plus, des sommes importantes ont été investies par les Amis de la montagne pour les festivités du 125^e anniversaire du parc du Mont-Royal. Cette part du privé n'a cessé d'augmenter au cours des dernières années par rapport à celle du secteur public. Il demeure que la Ville de Montréal assume plus des 2/3 des investissements capitalisables du parc du Mont-Royal financés depuis une dizaine d'années.

CONCLUSION SUR L'ENSEMBLE DES INVESTISSEMENTS DANS LE PARC DU MONT-ROYAL

Les citoyens s'étaient montrés d'accord avec la Ville de Montréal pour que les éléments en mauvais état, naturels ou construits, soient restaurés ou consolidés en priorité, avant que l'on ne procède à certains projets de développement. Les travaux réalisés ont surtout visé cet objectif. De plus leur grande qualité est largement reconnue. Certains aménagements réalisés au cours de la dernière décennie demandent encore à être consolidés ou à être complétés. Ailleurs, des structures anciennes sont en mauvais état structural ou esthétique, des secteurs souffrent de confusion et se dégradent rapidement faute de soins appropriés.

Les prix d'excellence reçus pour plusieurs interventions attestent clairement la qualité de planification et de réalisation dans le parc du Mont-Royal.

Bref, malgré l'absence de certains montants ou au contraire la présence de quelques éléments discutables, les pages suivantes offrent un bilan assez juste des investissements et une comparaison assez précise de ces derniers avec les prévisions initiales.

Toutes ces données permettent aussi de tirer des conclusions pour dresser un tableau de ce qui serait un avenir souhaitable du parc du Mont-Royal dans une dizaine d'années.

Cette démarche a généralement permis à la Ville de respecter la qualité exceptionnelle de ce patrimoine historique et naturel lors des interventions réalisées au cours de la dernière décennie.

LE PARC DU MONT-ROYAL, INCLUANT LE PARC JEANNE-MANCE

BILAN GLOBAL DES INVESTISSEMENTS DANS LE PARC DU MONT ROYAL INCLUANT LE PARC JEANNE-MANCE		
	Estimés	Réels
RESTAURATION DES PAYSAGES		
RESTAURATION DES MILIEUX NATURELS	9725	4094
RESTAURATION ET AMÉNAGEMENT DU CHEMIN OLMSTED	7850	2810
REAMÉNAGEMENT DES AIRES AMÉNAGÉES ET DES ACCÈS	9000	4811
RESTAURATION DES ESCALIERS	4325	845
TRAVAUX DIVERS	10900	1921
PAYSAGE, PARC DU MONT-ROYAL	37350	12562
PAYSAGE PARC JEANNE-MANCE	4450	1919
SOUS-TOTAL, PAYSAGES, (HONORAIRES PTI ET VERGLAS EXCLUS)	41800	14481
IMPRÉVUS 10 %, TRAVAUX D'APRÈS VERGLAS, ARBRES	4180	6652
SOUS-TOTAL, PAYSAGES, + IMPRÉVUS + VERGLAS	45980	21133
HONORAIRES PROJETS PTI, EMPLOYÉS VILLE ET FIRMES		2972
SOUS-TOTAL, PAYSAGES, IMPRÉVUS + VERGLAS + HONORAIRES PTI	45980	24105
RESTAURATION DES BÂTIMENTS		
BÂTIMENTS, PARC DU MONT-ROYAL	5325	4581
BÂTIMENTS, PARC JEANNE-MANCE	600	813
RÉFECTION DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE	400	831
TOTAL AVANT IMPRÉVUS	6325	6225
10 % IMPRÉVUS	673	
SOUS-TOTAL, BÂTIMENTS	6998	6225
TRAVAUX SUR LES VOIES PUBLIQUES DANS LE PARC		
TRAVAUX SUR LES VOIES PUBLIQUES DANS LE PARC	7100	1778
10 % IMPRÉVUS	710	
SOUS-TOTAL, VOIRIE	7810	1778
TOTAL, PARC DU MONT-ROYAL, IMPRÉVUS, FRAIS AFFÉRENTS ET VERGLAS EXCLUS	55625	22484
TOTAL, PARC DU MONT-ROYAL ET JEANNE-MANCE, IMPRÉVUS ET VERGLAS INCLUS	60788	29136
TOTAL, PARC DU MONT-ROYAL ET JEANNE-MANCE, TOUT INCLUS	60788	32108

BILAN GLOBAL, PARCS DU MONT-ROYAL ET JEANNE-MANCE		
Analyse comparative des investissements		
(IMPRÉVUS ET VERGLAS EXCLUS)		
	Estimés	Coûts
SOUS-TOTAL PAYSAGE,	41880	14481
SOUS-TOTAL BÂTIMENTS	6325	6225
SOUS-TOTAL VOIRIE	7100	1778
TOTAL, PARCS DU MONT-ROYAL ET JEANNE-MANCE	55225	22484

BILAN GLOBAL, PARCS DU MONT-ROYAL ET JEANNE-MANCE		
Analyse comparative des investissements		
(IMPRÉVUS ET VERGLAS INCLUS)		
	Estimés	Coûts
SOUS-TOTAL PAYSAGE	45980	21133
SOUS-TOTAL BÂTIMENTS	6958	6 225
SOUS-TOTAL VOIRIE	7810	1 778
TOTAL, PARCS DU MONT-ROYAL ET JEANNE-MANCE	60788	29136
Honoraires PTI		2972
TOTAL, PARCS DU MONT-ROYAL ET JEANNE-MANCE + HONORAIRES	60788	32108

Bref, environ 40 % de la superficie du parc a été l'objet de travaux d'aménagement. Ces réalisations ont requis des investissements atteignant aussi, grosso modo, une proportion entre 46 % et 58 %, tout dépendant de la méthode de calcul, si l'on exclue toutefois les travaux de voirie.

Il reste donc encore un peu plus de la moitié des projets prévus à réaliser dans l'ensemble des domaines d'intervention et dans les différents secteurs.

Au cours des prochains mois, la Ville de Montréal révisera le *Plan de mise en valeur du mont Royal*.

LA PÉRIPHÉRIE DU PARC DU MONT-ROYAL

- Les espaces verts

Investissements en aménagements de paysage et d'escaliers aux abords du parc du Mont-Royal Programme Triennal d'Immobilisation		
Date d'octroi	Montant Octroyé	Nom de la soumission
	40 000 \$	Parc Rutherford, réaménagement par l'université McGill
	90 000 \$	Parc Percy –Walters, réaménagements de surface Parc Thérèse-Casgrain
	250 000 \$	Restauration de l'escalier Redpath
	510 000 \$	Restauration de l'escalier du Musée
	225 000 \$	Restauration de l'escalier Drummond Conception des escaliers Drummond et du Musée Escalier McTavish
	1 115 000 \$	Parcs, abords du parc du Mont-Royal

Les grands escaliers sis au pied de l'avenue des Pins ont été refaits. Un nouvel escalier a été construit sur la rue McTavish. Cependant, ceux prévus

Restauration des paysages abords du parc		
	Estimés	Coûts
ESCALIERS	2000	985
TRAVAUX DANS DIFFÉRENTS PARCS	950	130
TOTAL	2950	1115
Les estimés et coûts réels sont en milliers de dollars.		

Exception faite de l'escalier McTavish dont il n'existait aucun estimé et dont le coût reste à inscrire dans ce rapport, les escaliers hors du parc du Mont-Royal, à l'instar de la plupart des escaliers construits dans cet espace vert ont coûté nettement moins cher que les estimés.

- **Les institutions**

Les universités McGill et de Montréal ont procédé dans la dernière décennie à des travaux de construction ou de rénovation majeurs sur leurs campus. Le total desdits investissements est impressionnant. Cependant, il serait très difficile de déterminer là encore quels investissements devraient être comptabilisés au présent tableau.

Les cimetières du Mont-Royal et Notre-Dame-des-Neiges ont procédé au cours des dernières années à la préparation de plans directeurs devant orienter les interventions sur leurs territoires. Le plan directeur du cimetière Notre-Dame-des-Neiges est en voie de finalisation et devrait être soumis d'ici quelques temps à un processus de consultation publique.

L'oratoire Saint-Joseph du mont Royal procède aussi actuellement à l'élaboration d'un plan directeur.

DES CONCLUSIONS SUR L'ENSEMBLE DE LA MONTAGNE

BILAN DES TRAVAUX, ENSEMBLE DU MONT ROYAL		
	Estimés	Réels
PAYSAGE, PARC DU MONT-ROYAL	37350	12562
PAYSAGE JEANNE-MANCE	4450	1919
PAYSAGE, ABORDS DU PARC	2950	1115
PAYSAGE (VERGLAS EXCLUS)	44750	15596
IMPRÉVUS ET VERGLAS	4475	6652
PAYSAGE (VERGLAS INCLUS)	49225	22248
BÂTIMENTS, PARC DU MONT-ROYAL	5325	4581
BÂTIMENTS, PARC JEANNE-MANCE	600	813
RÉFECTION DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE	400	831
IMPRÉVUS	633	
BÂTIMENTS ET ÉLECTRICITÉ	6958	6225
VOIRIE, PARC DU MONT-ROYAL	7100	1778
VOIRIE, ABORDS DU PARC	26150	2239
IMPRÉVUS	3325	
VOIRIE	36575	4017
PROPRIÉTÉS, VILLE IMPRÉVUS ET VERGLAS EXCLUS	84325	25838
PROPRIÉTÉS, VILLE IMPRÉVUS ET VERGLAS INCLUS	92758	32490
HONORAIRES PROFESSIONNELS		2972
PROPRIÉTÉS, VILLE + VERGLAS + IMPRÉVUS + HONORAIRES	92758	35462
AUTRES PROPRIÉTÉS	24050	?
10 % IMPRÉVUS	2405	
AUTRES PROPRIÉTAIRES + IMPRÉVUS	26455	?
TOTAL	119213	?

La suite des choses

Le présent document présente un bilan pertinent à tout processus de décision éclairé. Il n'est pas suffisant. D'autres données sont requises, telles l'évaluation des connaissances nouvelles, le changement de perceptions et l'évolution du contexte.

Un travail de qualité...à poursuivre

Un chemin principal simple et élégant, un ensemble cohérent de sentiers, des escaliers et des passerelles permettent de gravir doucement la montagne depuis l'avenue du Parc, au pied du flanc est du Mont-Royal. Grâce à ces interventions structurantes, plus de citoyens goûtent maintenant cette harmonieuse séquence de paysages champêtres et boisés, ce qui aux yeux d'Olmsted leur offre un ressourcement optimal.

Cette amélioration des accès et de la végétation n'aurait pas été possible sans une planification soignée et la collaboration soutenue des nombreux participants. Ceux-ci étaient honorés d'être associés à la restauration d'une telle icône même si leurs réalisations devaient sembler exister depuis toujours.

Que les aménagements mettent en valeur les paysages plutôt que d'être en eux-mêmes des objets d'admiration était un autre principe fondamental d'Olmsted.

Cette approche est appréciée autant des citoyens que des spécialistes. D'ailleurs, les nombreux prix décernés par « Sauvons Montréal », les associations des architectes paysagistes du Canada ou du Québec soulignent la qualité de réalisations tels le sentier de l'Escarpement, le belvédère Camillien-Houde ou les travaux d'après-verglas.

Ce volet paysage a nécessité des investissements de plus de 14 millions de dollars, qui ont permis de résoudre la plupart des problèmes sur environ 40% de ce territoire. Les travaux sylvicoles d'après-verglas ont requis 7 autres millions de dollars. Et le travail n'est pas terminé. Les défis demeurent de taille, mais l'expérience acquise permet de croire qu'ils seront relevés avec doigté.

Le présent document a été rédigé par

Daniel Chartier
Architecte paysagiste

Les personnes suivantes ont collaboré très activement à la cueillette et au traitement des données que l'on retrouve dans le présent document.

- Yvon Charbonneau, agent technique, analyse des soumissions, parc du Mont-Royal
- Raymond Labbé, agent de système de gestion, données sur la planification, Service des parcs et espaces verts
- Jean-Claude Lanthier, ingénieur civil, soumissions Service des immeubles
- Mario Masson, chef de section, commentaires généraux
- Brian Karasick, bureau de planification, Université McGill
- X Liste des soumissions, Service des travaux publics et de l'environnement

* Le document transmis par le Service des travaux publics et de l'environnement fournit une impressionnante liste des interventions réalisées sur le territoire entourant la montagne. La difficulté consiste à savoir quelle partie s'applique au présent exercice.